

L'ARGOT DANS L'OEUVRE
D'ALBERTINE SARRAZIN

LE VOCABULAIRE ARGOTIQUE DANS L'OEUVRE
D'ALBERTINE SARRAZIN

par

WENDY PATRICIA HEARDER, B.A., L.ès L.

Thèse

Présentée à La Faculté de "Graduate Studies"

En vue d'obtenir Le Grade

De Master of Arts

McMaster University

Mai, 1973

MASTER OF ARTS (1973)
(Romance Languages)

McMASTER UNIVERSITY
Hamilton, Ontario

TITLE: Le Vocabulaire argotique dans l'oeuvre d'Albertine
Sarrazin

AUTHOR: Wendy Patricia Hearder, B.A. (McMaster University)
L.ès L. (Université Paul
Valéry, Montpellier)

SUPERVISOR: Dr. Brian Blakey

NUMBER OF PAGES: v, 124

SCOPE AND CONTENTS: A quantitative and descriptive study
of the slang vocabulary used by Albertine Sarrazin in her
three novels, L'Astragale, La Cavale and La Traversière,
with a discussion of the over-all effects of the use of
"argot" in these works.

Une étude quantitative et descriptive du
vocabulaire argotique employé par Albertine Sarrazin dans
ses trois romans, L'Astragale, La Cavale et La Traversière,
avec une discussion des effets de l'argot sur la totalité
de l'oeuvre romanesque.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette recherche, toute ma reconnaissance va à Monsieur le professeur B. Blakey qui a bien voulu accepter de diriger ce travail, ainsi qu'à Monsieur le professeur W. N. Jeeves dont les encouragements et les bienveillants conseils ont constitué une aide précieuse à son élaboration. Quant à tous mes amis, ici et à l'étranger, qu'ils sachent en terminant combien leur amitié et leur aide cordiale m'ont soutenue tout au long de ce travail. Mes plus grands remerciements, enfin, à mes parents, à qui je dédie ce travail.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
 INTRODUCTION GENERALE	
A. Délimitation du sujet	1
B. L'orientation de l'étude	3
La statistique	7
C. Le but et les méthodes employées	10
D. La terminologie	11
a) L'argot / les argots	13
b) Argot / langage populaire	15
c) Méthode de classement	18
 CHAPITRE PREMIER - Etude quantitative de l'argot dans l'oeuvre d'Albertine Sarrazin	
A. Introduction	21
B. Tableaux de fréquence	26
C. Distribution des fréquences	33
D. Répartition des vocables argotiques de haute fréquence	37
E. Conclusions	42
 DEUXIEME CHAPITRE - Etude descriptive de l'argot dans l'oeuvre d'Albertine Sarrazin	
A. Introduction	44
B. Un argot éprouvé par le temps	45
C. Un argot "popularisé"	47

	<u>Page</u>
D. Un argot non-technique	49
E. Le rôle du contexte	51
F. La forme des vocables argotiques	54
G. Conclusions	59

TROISIEME CHAPITRE - Les Effets de l'argot dans
l'oeuvre romanesque d'Albertine
Sarrazin

A. Introduction	62
B. Document social ou couleur locale?	64
C. Les effets expressifs	67
D. L'initiation à l'argot	71
E. La complicité	76
F. Le ton	80
G. Conclusions	82

CONCLUSION GENERALE	84
---------------------	----

GLOSSAIRE - Les vocables argotiques employés par Albertine Sarrazin dans les romans	93
--	----

APPENDICE AU GLOSSAIRE - Le vocabulaire populaire et familier des romans d'Albertine Sarrazin	117
---	-----

BIBLIOGRAPHIE	120
---------------------	-----

INTRODUCTION GENERALE

A. Délimitation du sujet

Depuis 1965, le nom et l'oeuvre d'Albertine Sarrazin se font connaître de plus en plus, non seulement en France, mais dans le monde entier. Le grand public a donné un accueil plus qu'enthousiaste aux deux premiers romans autobiographiques, L'Astragale et La Cavale: 80.000 exemplaires vendus en deux mois, traductions dans 17 pays. La critique littéraire s'est rendue, en décernant à Albertine Sarrazin le Prix des quatre jurys en 1965. Pour expliquer un si grand succès, on fait appel d'abord à l'intérêt éveillé par l'histoire de sa vie aventureuse, et ensuite à l'attrait indiscutable de son style. "Si nous sommes émus en lisant ces romans", demande M. Robert Kanfers du Figaro Littéraire, "est-ce un effet de l'art ou un effet de notre bon coeur"?¹

Au vrai dire, les oeuvres d'Albertine Sarrazin intéressent à plusieurs titres. Celui qui bénéficie d'une formation de sociologue ou de psychologue y trouverait de quoi faire une étude sur les influences du milieu bourgeois et du milieu criminel sur la mentalité de la narratrice. On pourrait faire également, à base de remarques sur le

¹R. Kanfers, "Albertine ou l'art de la fugue", Figaro Littéraire, n° 1021 (nov. 1965), p. 5.

système pénitentiaire, une vive dénonciation de la société actuelle. Dans une veine purement littéraire, il serait passionnant d'explorer les thèmes de la liberté, de l'amour, de l'enfance et de la famille, du nom et de l'identité etc. La pensée d'Albertine Sarrazin n'est pas sans intérêt non plus, une philosophie de vie dans laquelle l'Amour est la seule valeur absolue.

Face à l'impossibilité de tout faire, il a fallu nous limiter à un seul domaine. Notre intérêt s'est porté, pour plusieurs raisons, sur le style d'Albertine Sarrazin. En effet, c'est un aspect de son oeuvre qui a été fort bien apprécié par plusieurs personnes: "Style magnifique, livre saisissant" dit Simone de Beauvoir;² "Où a-t-elle pêché ce style?" demande avec admiration M. Albérès;³ "La transfiguration du style, tout de simplicité et de naturel, amène Albertine Sarrazin à un sommet de la littérature" écrit M. J-J. Brochier.⁴

Mais le terme "style", employé ainsi par la critique littéraire, recouvre tout et rien. Il n'est pas notre

²"La Traversière par Albertine Sarrazin", Magazine Littéraire, n° 3 (juin 1967), p. 48.

³R. M. Albérès, "Exposition féline", Les Nouvelles Littéraires, n° 2055 (jan. 1967), p. 5.

⁴J-J. Brochier, "Oeuvres complètes d'Albertine Sarrazin", Magazine Littéraire, n° 17 (avril 1968), p. 46.

intention de parler dans l'air de la simplicité, ni de la sensibilité, ni de toute autre qualité de l'écriture d'Albertine Sarrazin. Au contraire, nous prenons comme point de départ un fait linguistique - l'existence de vocables argotiques dans son oeuvre - pour voir quels sont les effets stylistiques de ces vocables.

B. L'orientation de l'étude

Avant de parler du "style" d'Albertine Sarrazin et des effets "stylistiques", il faut savoir ce qu'on entend par "style"; de cette définition dépendent les buts que l'on peut attribuer à cette nouvelle science qu'est la stylistique, et les méthodes de travail qui conviennent à une telle étude.

Il n'est pas question ici de faire un bilan de toutes les définitions du style (travail de longue haleine), ni de fixer une fois pour toutes le sens du mot style. Comme dit M. Pierre Guiraud,⁵ ce mot ne se prête pas à la définition:

Tantôt simple aspect de l'énoncé, tantôt art conscient de l'écrivain, tantôt expression de la nature de l'homme, le style est une notion flottante, qui déborde sans cesse les limites où on prétend l'enfermer, un des mots kaléidoscopique et qui se transforme dans l'instant même où on s'efforce de le fixer.

⁵P. Guiraud, La Stylistique (Paris, 1963), p. 44.

Ici, nous voulons simplement démontrer l'orientation de notre conception de style. Pour cela, la définition proposée par M. Guiraud paraît le plus utile, malgré les ambiguïtés auxquelles il n'est pas aveugle. Le style se définit donc comme "une manière d'exprimer la pensée par l'intermédiaire du langage".⁶

Cette définition reste assez large pour s'appliquer à plusieurs écoles de stylistique. On distingue au moins deux perspectives en stylistique, la stylistique descriptive (ou la stylistique de langue), et la stylistique génétique (stylistique de l'individu). Ces deux grandes lignes ont leur origine dans l'ancienne rhétorique qui s'occupait à la fois de l'art de l'expression et de la critique des styles individuels.

La stylistique descriptive, dont Bally est le praticien le mieux connu, est définie par Pierre Guiraud comme "l'étude des valeurs expressives et impressives propres aux différents moyens d'expression dont dispose la langue; ces valeurs sont liées à l'existence de variantes stylistiques, c'est-à-dire de différentes formes pour exprimer un aspect particulier de la communication".⁷ On note que Bally s'occupe, du point de vue linguistique, des

⁶Pierre Guiraud, op. cit., p. 7.

⁷Ibid., p. 48.

procédés expressifs, sans s'interroger sur l'emploi qu'en fait tel auteur: "c'est la langue lexicalisée et grammaticalisée qu'il étudie et non l'emploi que peut en faire un individu donné, dans des circonstances données et à des fins déterminées".⁸ Il est important de remarquer aussi que la stylistique de Bally postule l'existence de variantes stylistiques parmi lesquelles un auteur peut choisir. L'élément de choix est à souligner.

La tâche de la stylistique génétique, toujours d'après Pierre Guiraud,⁹ est d'apprécier la manière dont l'usager met en oeuvre les ressources stylistiques de la langue, déjà décrites par Bally et al.....A l'intérieur de cette ligne de pensée, on distingue l'école de Spitzer et celle de Saussure. Celle-ci prétend faire de la stylistique pure:

La linguistique positiviste de l'école saussurienne s'attache . . . à l'étude des faits de langue, de la somme des traits linguistiques originaux d'un auteur ou d'une oeuvre; laissant à la critique et à l'explication de texte le soin de les intégrer dans leurs situations spécifiques. Elle entend maintenir autonome une science du style-qui reste sur le plan de la forme linguistique et dont la tâche est de fournir des définitions, des classements et des observations à la critique.¹⁰

⁸Ibid., p. 54.

⁹Ibid., p. 67.

¹⁰Ibid., p. 70.

L'école de Spitzer, au contraire, étudie les faits de la parole dans la totalité de leur contexte. C'est de la stylistique appliquée.

La méthode de Spitzer est très intuitive et difficile à employer, bien que ses huit points¹¹ semblent valables. Brièvement on pénètre dans l'oeuvre grâce à un trait caractéristique de langue qui permet de découvrir l'aspect primordial de l'oeuvre. On peut y trouver également une indication de la vision du monde de l'auteur ou un aspect de sa personnalité. On remarque encore une fois que l'idée de choix stylistique ou d'écart d'une norme est très importante:

Le trait caractéristique est une déviation stylistique individuelle, une façon de parler particulière et qui s'écarte de l'usage normal; tout écart de la norme dans l'ordre du langage reflétant un écart dans quelque autre domaine.¹²

Il paraît évident que la stylistique descriptive et la stylistique génétique sont fortement liées. Pour être frappé par un trait caractéristique d'un auteur, qui représente un écart de la norme, il faut savoir, de façon consciente ou inconsciente, quel est l'usage normal. Autrement dit, il faut avoir une connaissance développée des ressources de la langue et des effets normalement tirés

¹¹Ibid., p. 73-75.

¹²Ibid., p. 75.

de ces ressources, renseignements fournis par la stylistique descriptive. Comme dit M. Nils E. Enkvist, "[the student] has to know the language well enough to distinguish between common and rare types of linguistic behaviour in a given context and situation".¹³

Dans son article, "On Defining Style", M. Enkvist insiste beaucoup sur l'importance d'une norme bien établie; il faut prendre comme norme, non tout le langage, mais la partie du langage qui a un rapport avec le passage à étudier.¹⁴ Un écart constaté, entre l'emploi normal de plusieurs éléments linguistiques et leur emploi dans un passage donné, aidera le stylisticien à qualifier le style de l'auteur.

La Statistique

La statistique, comme dit Pierre Guiraud, est précisément la science des écarts.¹⁵ Elle permet de "repérer l'individu dans la masse et de mesurer son

¹³N. E. Enkvist, "On Defining Style", Linguistics and Style (London, 1964), p. 5.

¹⁴"Altogether, it seems advisable first to define the norm against which the individuality of a given text is measured, not as the language as a whole but as that part of language which is significantly related to the passage we are analysing." Op. cit., p. 24.

¹⁵P. Guiraud, op. cit., p. 107.

originalité.¹⁶ Elle convient particulièrement, donc, à la stylistique:

. . .c'est l'emploi plus ou moins généralisé d'une expression par telle ou telle catégorie d'usagers qui crée sa valeur stylistique: "azur" est poétique parce qu'il est employé souvent par les poètes, plus souvent que par les prosateurs; et toute modification dans cette fréquence d'emplois entraîne une modification des valeurs de style.¹⁷

Plus on a de renseignements sur l'emploi normal d'un élément linguistique, plus il devient facile de constater un écart de la norme, et de mesurer son importance. On insiste, cependant, que l'analyse complète du style d'un auteur exige une étude statistique d'un grand nombre de faits linguistiques:

It seems probable that the secret of individual style can never lie in one dominant feature alone; rather, an explicit statement will need to take account of the inter-relation of many parts which make up the whole. Only by careful descriptive studies can these be brought to the surface and weighed one against the other in terms of our developing responses.¹⁸

Certains prétendent que le fait de style, individuel et qualificatif, ne saura rentrer dans les catégories abstraites et quantitatives de l'analyse statistique,

¹⁶Ibid., p. 106.

¹⁷Ibid., p. 106.

¹⁸J. Spencer and M. Gregory, "An Approach to the Study of Style", Linguistics and Style, op. cit., p. 91.

Evidemment la sensibilité humaine compte toujours pour beaucoup. Le statisticien ne risque pas de prendre le dessus sur le linguiste et le critique littéraire qui seuls peuvent diriger ses enquêtes.¹⁹ Et c'est le critique littéraire qui doit apprécier la signification des faits linguistiques constatés et interpréter l'oeuvre à la lumière des renseignements statistiques. Nous sommes persuadés, cependant, que la statistique peut jouer et va jouer un rôle plus important dans l'analyse stylistique. Au moment actuel, il est difficile de faire une étude, à base de statistiques, dans le domaine de la stylistique génétique à cause de la pénurie d'études statistiques dans le domaine de la stylistique descriptive. Trop souvent le stylisticien doit faire appel à ses propres impressions intuitives dans l'établissement d'une norme, au lieu de faire des comparaisons très exactes. D'après John Spencer et Michael Gregory, une bonne connaissance intuitive peut, à la rigueur, servir de base suffisante pour une comparaison, mais il est préférable de faire appel à un autre texte ou à une norme qui a un rapport avec le texte en question.²⁰

¹⁹ N. Enkvist, op. cit., p. 25.

²⁰ "The Comparison may be implicit when an awareness of norms, the product of a developed literary or linguistic intuition, or preferably both, lies behind a comment on the style of a particular text. The stylistically significant

Malheureusement aussi, les méthodes des statisticiens sont trop peu connues aux chercheurs en langue et en littérature. Les méthodes employées par ceux-ci ont tendance à être très rudimentaires et, par conséquent, ne fournissent pas de résultats trop utiles. Une plus grande uniformité de méthode est à souhaiter.

C. Le but de l'étude et les méthodes employées

Nous ne prétendons pas faire ici une analyse complète du style d'Albertine Sarrazin, ni même de son vocabulaire. Ce travail a pour but d'étudier un seul moyen d'expression - l'argot - dans son oeuvre romanesque.

L'argot, défini dans son sens le plus restreint (voir ci-dessous pp.12-20), nous paraissait plutôt un obstacle à la bonne compréhension d'un roman. C'est un élément, avons-nous pensé, qu'un romancier doit employer avec prudence, afin de ne pas aliéner le lecteur. Or, Albertine Sarrazin a la réputation d'en employer beaucoup. Alors nous avons voulu savoir:

1. Combien d'argot est-ce qu'elle emploie vraiment?

Et est-ce qu'elle emploie la même proportion d'argot dans tous les romans?

linguistic features of a text, however, can often be more clearly observed and more effectively presented when an explicit comparison with another text is made, or used as a 'control' in the process of stylistic examination."

J. Spencer and McGregory, op. cit., p. 102.

2. Vu son emploi d'argot, comment est-ce qu'on peut expliquer la facilité avec laquelle on lit ses romans? Est-ce qu'elle sélectionne les vocables argotiques qu'elle emploie, et si oui, d'après quels critères?
3. Quels sont les effets positifs qui justifient l'emploi d'un vocabulaire argotique?

Ces trois questions sont le point de départ pour les trois chapitres de ce mémoire. Dans le premier chapitre, nous essayons de mesurer la quantité d'argot employée par Albertine Sarrazin. Ce chapitre s'inscrit donc dans le cadre d'expériences en statistique linguistique et, comme tel, soulève plusieurs problèmes de méthode dont il sera question dans la conclusion. Dans le deuxième chapitre, nous adoptons la perspective de la linguistique descriptive dans le but de décrire les vocables argotiques employés par l'auteur. Le troisième chapitre sera plus subjectif; nous y examinerons des exemples où Albertine Sarrazin emploie de l'argot, afin d'apprécier la manière dont elle met en oeuvre cette ressource de la langue.

D. La Terminologie

Il nous paraît essentiel de préciser d'emblée le sens que nous attribuons à certains termes techniques. En

général, la terminologie employée par Charles Muller²¹ a été adoptée. Par exemple, nous faisons une distinction entre lexique, qui se rapporte à la langue, et vocabulaire, qui se rapporte au discours. De même, le terme lexème indique un des éléments qui composent le lexique, et le terme vocable un lexème actualisé dans le discours.

D'après M. Muller, l'histoire de la statistique lexicale ne commence vraiment que lorsqu'on introduit la notion de vocable.²¹ La distinction entre mot et vocable est capitale. Le mot est une unité de texte; les coupes typographiques séparent les mots l'un de l'autre. Le vocable, au contraire, est une unité lexicale actualisée. Si le même vocable apparaît 3 fois dans un texte, on parle de trois mots ou de trois occurrences, mais d'un seul vocable. Ce vocable aura une fréquence de trois.

Un autre terme dont il faut clarifier l'emploi est celui d'argot. C'est un de ces termes de sens vague et qui exige donc une discussion détaillée. Qu'est-ce que l'argot?

La définition de l'argot occupe peu de place dans les dictionnaires, il n'y a rien de plus facile à définir, paraît-il. Mais rien de plus flottant que l'usage de ce mot. "Suivant les milieux ou les individus" écrit M. Albert Dauzat, "ce mot sert à désigner un ensemble assez différent

²¹C. Muller, Initiation à la statistique linguistique (Paris, 1968), p. 133-141.

de faits linguistiques".²²

Parler argot, dans l'usage courant, c'est employer des mots, des expressions bannis de la langue académique, mais en faveur auprès de ceux, artistes ou ouvriers, qui affectent une indépendance de langage: vocables dont la pittoresque verdeur rachète plus ou moins la trivialité.

A cette conception vague, la science oppose une définition plus précise. Au sens étroit du mot, l'argot pour le linguiste, est le langage des malfaiteurs. Par extension, il désigne aussi un certain nombre de langages spéciaux qui offrent des traits communs avec le précédent.

Dans ces deux paragraphes, M. Dauzat relève les deux grandes sources de confusion pour qui veut parler de l'argot. L'argot peut se confondre, soit avec le langage populaire, soit avec le jargon des métiers.

a) L'Argot/les argots

On sait qu'à l'origine le mot "argot", qui date du XVII^e siècle, désignait une certaine confrérie de voleurs; ensuite le terme s'est appliqué à leur langage. Vers la fin du XIX^e siècle, on a commencé à employer ce mot dans un sens plus large, ce qui fait que Littré en a fourni la définition suivante:

Argot-Langage particulier aux vagabonds, aux mendiants, aux voleurs, et intelligible pour eux seuls. Par extension, phraséologie particulière, plus ou moins technique, plus ou moins riche,

²²A. Dauzat, Les Argots (Paris, 1946), p. 5.

plus ou moins pittoresque, dont se servent entre eux les gens exerçant le même art et la même profession.²³

La définition de M. J. Marouzeau souligne le sens plus étendu du mot:

Argot-Langue spéciale pourvue d'un vocabulaire parasite qu'emploient les membres d'un groupe ou d'une catégorie sociale avec la préoccupation de se distinguer de la masse des sujets parlants. Le terme a désigné à l'origine le parler les gens de mauvaise vie dans les bas-fonds de la société, mais on en a étendu le sens, et l'argot n'est même pas nécessairement une forme de langue vulgaire; il y a des argots de gens cultivés: artistes, savants, étudiants²⁴

Il faut distinguer, donc, entre l'argot, langage des truands, et les argots particuliers à certaines professions. Dans cette étude sur les oeuvres d'Albertine Sarrazin, il n'est guère question d'autres langues spéciales que l'argot des truands. Sauf indication contraire, par conséquent, nous entendons par "argot", uniquement le langage employé entre eux par les malfaiteurs, par opposition à l'argot des écoliers ou à celui des soldats. (On notera, toutefois, certaines interférences: quelques vocables, tels que "bafouille" ou "kawa", sont employés à la fois par les soldats et par les truands.)

M. Dauzat voudrait faire une distinction, également,

²³E. Littré, Dictionnaire de la langue française (Paris, 1874).

²⁴J. Marouzeau, Lexique de la terminologie linguistique (Paris, 1933), p. 31.

entre le langage professionnel tout court et les "langues spéciales" qui accusent une forme argotique. Il note que l'argot, à la différence du langage professionnel, remplace ou transforme nombreux mots de la langue générale qui ne subissent point l'influence de la profession. L'argot a aussi une tendance à déformer les mots de la langue générale et à accélérer le renouvellement du langage.²⁵

Bien que cette distinction soit intéressante et utile, puisqu'elle permet de différencier deux sortes de mots, nous avons choisi de classer comme argotiques, aussi bien les termes relatifs aux crimes et à la prison (crocodile, chouraver, mitard), que les désignations argotiques remplaçant des mots courants (bafouille, cigare, osier). Notre but était de séparer du vocabulaire général les vocables probablement inconnus au lecteur. On notera, d'ailleurs, que la plupart des vocables répertoriés se situent à la limite entre les deux catégories suggérées par Dauzat. Faudrait-il dire que le mot "serrante" soit du langage professionnel du cambrioleur, puisqu'il touche à l'effraction, ou bien tout simplement qu'il remplace le terme courant, "serrure"?

b) Argot/Langage populaire

Il est plus facile de faire une distinction entre

²⁵A. Dauzat, op. cit., p. 6-7.

l'argot des truands et les argots en général que de différencier l'argot du langage populaire. Plusieurs faits historiques et linguistiques ont contribué à une assimilation abusive de ces deux catégories.

D'abord, il est vrai que les truands emploient, en même temps que leur argot, grande quantité de vocables populaires. Ainsi certaines personnes sont venues à appeler "argot" ce mélange d'argot et d'expressions du parler populaire. M. Auguste Le Breton, par exemple, explique ce phénomène, tout en confondant argot et langage populaire:

L'argot, langage des rues, n'est pas exclusivement employé par ceux qui vivent en marge des lois, ainsi que certains aiment à le proclamer. Le croire est une erreur. Un chauffeur de taxi, un titi parisien, un couvreur sur son toit, un mécanicien dans son garage etc. usent couramment de la langue verte....D'ailleurs, pourquoi l'ouvrier ne comprendrait-il pas le parler d'un truand, alors qu'ils sont issus du même milieu social? . . .En ce qui me concerne, j'ai assimilé l'argot comme le boire et le manger, ainsi que les jeunes gens bien, je pense, assimilent le latin et l'anglais.²⁶

Nous préférons nommer "populaire" le genre de vocable auquel M. Le Breton fait allusion ici, et réserver le terme "argot" pour les vocables employés uniquement entre malfaiteurs. Nous insistons cependant, sur le fait qu'il est souvent difficile d'établir exactement le niveau d'emploi, et les

²⁶A. Le Breton, Langue verte et noir dessins (Paris, 1960), Avant-propos.

vocables d'usage douteux ont été inclus, donc, dans notre glossaire d'argot.

Si les truands emploient régulièrement le parler populaire, il n'est pas moins vrai que maints termes d'argot sont passés, et sont en train de passer, dans le langage populaire. Dauzat a remarqué: "Les glossaires d'argot moderne représentent surtout le langage populaire dans lequel l'ancien argot des malfaiteurs a déversé une grande partie de son vocabulaire".²⁷ Déjà en 1907, M. L. Sainéan a rencontré des difficultés lorsqu'il a voulu séparer l'argot des vocables populaires:

L'argot a subi depuis plus d'un demi-siècle, une transformation profonde, qui l'a fait dévier de son point de départ. Le langage des malfaiteurs se trouve aujourd'hui submergé par toutes sortes d'ingrédients linguistiques. Ce qu'on appelle chez d'autres peuples, langage familier, populaire ou populacier, s'est confondu en français avec l'argot des voleurs.... Ce n'est pas cette mosaïque qui importe à notre travail. Son objet exclusif est l'argot des malfaiteurs.²⁸

Depuis 1907, la tâche du linguiste, dans ce domaine, s'est compliquée encore plus. Grâce à la grande popularité du roman et du film policier, le vocabulaire argotique n'est plus l'apanage linguistique des seuls malfaiteurs; nombreux vocables sont connus, plus ou moins vaguement, dans des milieux sociaux fort éloignés de celui des criminels. Bien

²⁷A. Dauzat, op. cit., p. 25.

²⁸L. Sainéan, L'Argot ancien (Paris, 1907), p. 1-2.

que ces vocables puissent s'employer dans ces circonstances spéciales, ils font partie, en général, du vocabulaire passif du sujet parlant, c'est-à-dire, compris, mais pas employés spontanément.

L'argot secret, intelligible uniquement aux malfaiteurs, est devenu donc plus accessible, mais il reste une langue à part. M. Pierre Guiraud explique ce phénomène socio-linguistique:

Il y a eu transfert de la fonction linguistique au cours duquel la nature de l'argot a changé: langue secrète d'une activité criminelle, il devient une simple manifestation de l'esprit de corps et de caste- une façon particulière de parler par laquelle un groupe s'affirme et s'identifie.²⁹

En effet, M. Marouzeau avait déjà précisé que les usagers de l'argot l'emploient "avec la préoccupation de se distinguer de la masse parlant".³⁰ Ceci explique à la fois la popularité de l'argot chez les jeunes révoltés, et sa fugacité; dès qu'un vocable devient trop connu, au point d'être entendu dans la bouche des "caves", il passe de mode, souvent pour être ressuscité plus tard.

c) Méthode de classement

Il est, évidemment, très difficile pour les

²⁹ P. Guiraud, L'Argot (Paris, 1969), p. 6.

³⁰ J. Marouzeau, op. cit., p. 6-7.

dictionnaires de tenir compte de l'évolution rapide et fantaisiste de la langue au niveau du langage populaire et argotique. Au moment où un grand dictionnaire d'usage général sort des presses, il est déjà démodé dans ce domaine. Même les ouvrages spécialisés ne peuvent donner qu'une indication du niveau d'emploi de tel vocable, à tel moment historique, dans tel milieu social. Les dictionnaires se contredisent aussi parce que leur propres critères de classement sont parfois quelque peu différents.

Malgré tous ces problèmes, nous avons voulu tenter de faire une distinction assez stricte entre l'argot des truands et l'ensemble de vocables populaires employés par Albertine Sarrazin.

Prenant comme point de départ la liste de mots argotiques et populaires déjà établie par Mme Gross,³¹ nous avons vérifié le sens et le niveau d'emploi de ces vocables qu'elle considère "non-répertoriés", trouvant des références pour un certain nombre de ceux-ci.

Il aurait fallu éliminer, ensuite, les vocables qui semblent être déjà passés dans le langage populaire. A cette fin, nous avons fait un petit sondage parmi les gens, professeurs et étudiants francophones, de notre connaissance. Ce sondage étant forcément superficiel, limité par les

³¹J. Gross, Le Vocabulaire argotique dans l'oeuvre d'Albertine Sarrazin (Nice, 1971), p. 12.

moyens matériels à notre disposition, nous avons enregistré plutôt des contradictions qu'un accord général sur l'emploi de certains vocables. Nous n'avons pu éliminer que 21 vocables, (tels graille, rempiler, mac, pèze), que les plupart des gens auraient employé eux-mêmes comme langage populaire. Un grand nombre de vocables étaient populaires pour l'un, argotiques pour l'autre; nous avons dû nous contenter de les inclure dans le glossaire, avec un astérisque pour indiquer un degré de doute en ce qui concerne leur niveau d'emploi.

En résumé, les vocables que nous appelons argotiques se caractérisent par les traits suivants:

1. Ils appartiennent à l'argot des truands, par opposition aux argots des écoliers, des soldats etc.
2. Ce sont des vocables propres à l'état criminel, ou
3. des vocables employés par les truands pour remplacer ou transformer des mots courants.
4. Ils appartiennent à une langue spéciale que les usagers veulent secrète, parce qu'elle leur permet de se distinguer de la masse des sujets parlants.
5. Dans la mesure où nous avons pu le vérifier, ils ne sont pas encore passés dans le langage populaire.

CHAPITRE PREMIER
ETUDE QUANTITATIVE DE L'ARGOT DANS L'OEUVRE
D'ALBERTINE SARRAZIN

A. Introduction

Comment faut-il mesurer la quantité d'argot dans le vocabulaire romanesque d'Albertine Sarrazin? Mme Gross choisit de faire un relevé, qu'elle donne pour exhaustif, de tous les vocables argotiques, populaires et familiers dans les trois romans.¹ Relever tous ces vocables et les classer est déjà une tâche énorme. Il semble essentiel, cependant, de distinguer entre les vocables qui n'apparaissent qu'une fois dans les romans, et d'autres de très haute fréquence. Il faudrait donc enregistrer non seulement tous les vocables argotiques, mais aussi toutes les occurrences de ces vocables.

Pour faciliter la tâche, on travaille sur des échantillons de texte, au lieu de faire un relevé complet. Dans son oeuvre Initiation à la statistique linguistique, M. Charles Muller parle de deux méthodes pour choisir un

¹Op. cit., pp. 9-34.

échantillon.² On peut fabriquer un échantillon où chacun des caractères de l'ensemble sera distribué suivant les mêmes proportions que dans l'ensemble; ou bien on peut faire un tirage au sort en faisant confiance au hasard pour que la composition de l'échantillon reflète bien celle de l'ensemble. "Si l'on veut opérer sur un échantillon très petit, la première méthode est préférable, à condition évidemment de connaître les caractères de l'ensemble; le prélèvement aléatoire est plus sûr, à condition d'admettre un échantillon assez grand".² Comme nous ne pouvons savoir par avance les proportions d'argot, de vocables populaires etc. dans le vocabulaire d'Albertine Sarrazin, cela étant justement l'objet de l'étude, nous optons pour de grands échantillons (50.000 mots de chaque roman) choisis au hasard. Ces échantillons très larges ont cependant le désavantage d'être difficilement maniés; le degré d'erreur humain risque aussi d'augmenter.

Toutes les occurrences de vocables argotiques enregistrées, on calcule la fréquence moyenne de ces vocables. Mais alors on se demande ce que signifie ce chiffre. Est-ce que l'auteur emploie peu ou beaucoup d'argot? Par rapport à quelle norme faut-il mesurer ces statistiques?

²Op. cit., p. 15.

Comme nous avons déjà remarqué dans l'introduction générale, il est très important de choisir une norme qui a un rapport avec le texte en question. Il ne sert à rien donc de comparer la fréquence des vocables argotiques chez Albertine Sarrazin avec la fréquence des mêmes vocables dans le français "standard", puisque le français "standard" par définition ne comprend pas d'argot.

Il serait possible de faire une comparaison entre un texte d'Albertine Sarrazin et un texte d'un autre auteur en ce qui concerne la quantité et la fréquence des vocables argotiques, mais quel auteur choisir? La nature des résultats dépend de ce choix.

Le plus intéressant, à notre avis, serait de comparer la fréquence de l'argot dans le dialogue romanesque et dans le langage des vraies prisonnières. Mais cela ne se ferait pas sans une étude descriptive très détaillée du langage des prisonniers, et de longues enquêtes sur place.

Face à ces problèmes matériels, nous choisissons comme norme les oeuvres non-romanesques du même auteur, c'est-à-dire ses Lettres à Julien, 1958-1960 et son Journal, 1959, les seuls volumes publiés en ce moment. La quantité d'argot dans chacun des romans par rapport aux deux autres est aussi à considérer.

On dirait peut-être qu'il n'est pas valable de comparer le style des romans avec celui d'un journal intime ou des lettres personnelles, les uns étant destinés à être

publiés, les autres à n'être lus que par l'auteur et par son correspondant. Le cas d'Albertine Sarrazin est pourtant un peu spécial. Ecrire, pour elle, c'est une façon de vivre; que ce soit roman ou simple bifton, elle s'amuse à y mettre tout son art. Son mari lui-même a dit, "[M'ecrire] c'est pour ma femme une façon de me sortir de prison, de me faire vivre auprès d'elle, c'est une marque d'amour et aussi un exercice de style, je crois".³ Les lettres, d'ailleurs, ne sont pas destinées à être lues par Julien seulement, mais le plus souvent par au moins deux ou trois personnes, censures dans les prisons où Albertine et Julien font leur peine.

Quant au Journal, si on s'attend à lire un ouvrage rédigé à la hâte plein d'argot et d'expressions familières, c'est nullement le cas. En effet, le style du Journal est extrêmement soigné, et comme nous verrons, on y trouve moins d'argot que dans les romans. Le Journal peut être considéré comme un brouillon des romans puisqu'on voit des passages entiers transposés directement dans les romans.

Ces liens étroits entre les oeuvres romanesques et non-romanesques d'Albertine Sarrazin justifient donc des comparaisons d'ordre stylistique entre les deux.

³A. Sarrazin, Lettres à Julien (Paris, 1971), p. 11.

Une chose à signaler: le Journal étant beaucoup plus court que les autres oeuvres, nous travaillons sur le texte complet qui ne comporte cependant que 15.000 mots. Dans les tableaux 1.4 et 1.5, on donne, dans la deuxième et la quatrième colonnes, le nombre de vocables et d'occurrences per 1.000 mots, afin de faciliter la comparaison entre le Journal et chacun des romans; on calcule la fréquence moyenne des vocables tout de même à base des chiffres qui se rapportent aux échantillons entiers. (Chiffres qui se trouvent dans la première et dans la troisième colonnes.).

Tableaux de Fréquence

1.1 Le vocabulaire argotique, populaire et familier

	$N_1 + N_2$	Pourcentage de N	
<u>L'Astragale</u>	391	0,77	N=50.000 mots
<u>La Cavale</u>	779	1,56	
<u>La Traversière</u>	201	0,40	
<u>Lettres à Julien</u>	215	0,43	
<u>Journal</u>	70	0,46	N=15.000 mots

1.2 Le langage populaire et familier

	N_1	Pourcentage de N	
<u>L'Astragale</u>	282	0,56	N=50.000
<u>La Cavale</u>	456	0,91	
<u>La Traversière</u>	160	0,32	
<u>Lettres à Julien</u>	165	0,33	
<u>Journal</u>	52	0,35	N=15.000

1.3 L'argot

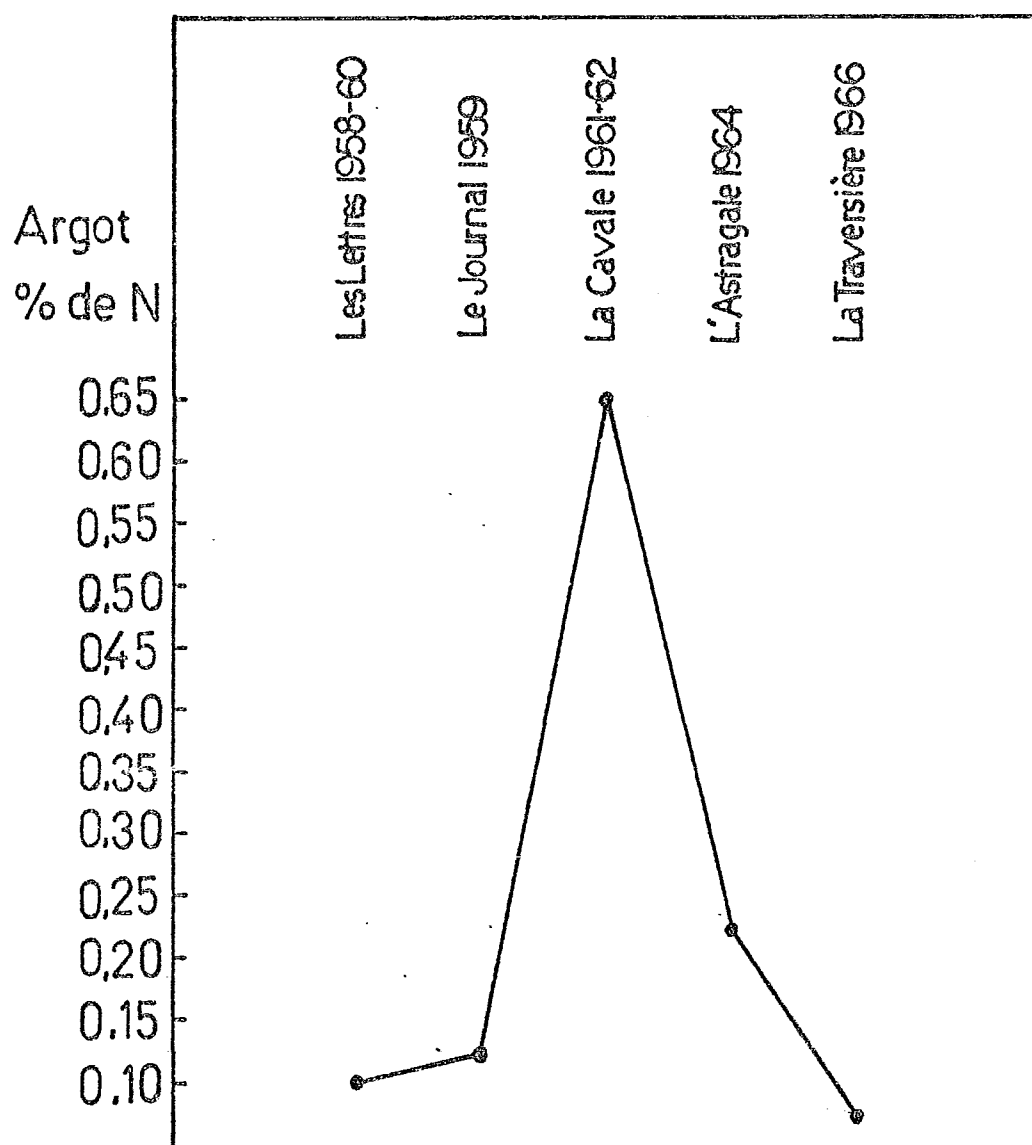
	N_2	Pourcentage de N	
<u>L'Astragale</u>	109	0,22	N=50.000
<u>La Cavale</u>	323	0,65	
<u>La Traversière</u>	41	0,08	
<u>Lettres à Julien</u>	50	0,10	
<u>Journal</u>	18	0,12	N=15.000

1.4 Le langage populaire et familier

	V_1	V_1 per m. mots	N_1	N_1 per m. mots	$f_1 \left(\frac{N_1}{V_1} \right)$
<u>L'Astragale</u>	126	2,52	282	5,64	2,23
<u>La Cavale</u>	208	4,04	456	9,12	2,19
<u>La Traversière</u>	111	2,22	160	3,20	1,17
<u>Lettres à Julien</u>	110	2,20	165	3,30	1,59
<u>Journal</u>	44	2,93	52	3,46	1,17

1.5 L'argot

	V_2	V_2 per m. mots	N_2	N_2 per m. mots	$f_2 \left(\frac{N_2}{V_2} \right)$
<u>L'Astragale</u>	52	1,04	109	2,18	2,07
<u>La Cavale</u>	75	1,50	323	6,46	4,30
<u>La Traversière</u>	17	0,34	41	0,82	2,41
<u>Lettres à Julien</u>	23	0,46	50	1,00	2,17
<u>Journal</u>	12	0,80	18	1,20	1,50



Graphique 1.3
L'Argot comme % de N

B. Les tableaux de fréquence - Explication et Interprétation

Les tableaux 1.1 à 1.6 se rapportent au relevé de vocables argotiques, populaires et familiers dans les échantillons des romans d'Albertine Sarrazin, de son Journal et de ses Lettres à Julien. Les vocables représentés par les chiffres des tableaux 1.3 et 1.5 sont ceux qui sont rassemblés dans le glossaire (pp. 93-116). La liste de vocables populaires et familiers (tableaux 1.2 et 1.4) se trouve comme appendice au glossaire. Cette liste comprend les vocables que Mme Gross a relevés,⁴ certains qu'elle n'a pas répertoriés mais qui sont populaires ou familiers selon le dictionnaire Robert⁵ (tels "balluchon", "fringuer", "soiffard"), et, aussi, un petit nombre de vocables éliminés de notre glossaire d'argot puisqu'ils semblent être acceptés déjà dans le langage populaire (voir ci-dessus p. 20).

Pour abrégé, les symboles suivants ont été utilisés:

- N - le nombre de mots dans l'échantillon entier
- N₁ - le nombre d'occurrences de vocables populaires et familiers
- N₂ - le nombre d'occurrences de vocables argotiques

⁴Op. cit., pp. 9-11.

⁵P. Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (Paris, 1970).

V - le nombre de vocables dans l'échantillon entier (inconnu)

V_1 - le nombre de vocables populaires et familiers

V_2 - le nombre de vocables argotiques

f_1 - la fréquence moyenne des vocables populaires et familiers

f_2 - la fréquence moyenne des vocables argotiques

On entend parler souvent des romans "un peu trop chargés d'argot" d'Albertine Sarrazin.⁶ M. Louis Barjon met en question son "abus de la langue argotique".⁷ Il est donc très intéressant de noter que les occurrences d'argot dans les romans sont en réalité peu nombreuses. On remarque (tableau 1.3) que l'argot ne représente que moins de 1 pourcent de N. Même si on regroupe sous une seule rubrique le vocabulaire argotique, populaire et familier (tableau 1.1), le chiffre ne dépasse 1 pourcent de N que dans le cas de La Cavale (1,56%). On se rend compte que la plus grande partie du vocabulaire des romans est du niveau courant ou littéraire; mais les vocables populaires et argotiques se font remarquer plus, du fait qu'ils ne

⁶J. Freustie, "Albe, je l'aime", Nouvel Observateur, n° 113 (1967).

⁷L. Barjon, "Le Cheval d'Huberleau, L'Astragale et La Cavale", Etudes (avril 1966), p. 509.

s'emploient pas généralement dans la littérature.

Lorsqu'il s'agit de faire des comparaisons entre les diverses oeuvres, du point de vue de la quantité d'argot dans chacune, on constate que le N_2 est nettement plus haut dans La Cavale que dans les autres romans (tableau 1.3). De même, La Cavale contient plus de vocables argotiques (V_2), et la fréquence moyenne de chaque vocable est plus élevée que dans les autres oeuvres (tableau 1.5). La Cavale est également plus riche en vocables populaires et familiers (tableaux 1.2 et 1.4). Une façon de mesurer l'écart entre La Cavale et la norme serait d'essayer de prévoir le N_2 pour La Cavale en employant le V_2 pour La Cavale et la f_2 pour le Journal (la "norme").

$$V_2 \text{ (Cavale)} \times f_2 \text{ (Journal)} = N_2 \text{ hypothétique (Cavale).}$$

$$75 \times 1,50 = 112,5$$

Au lieu de 112,5 occurrences d'argot, La Cavale en a 323, soit 3 fois le nombre prévu.

Le graphique 1.3 montre d'une autre façon les mêmes renseignements que le tableau 1.3. Ce graphique permet de voir une évolution dans la quantité d'argot employée par Albertine Sarrazin. Après avoir employé peu d'argot dans le Journal et dans les Lettres (1958-1960), elle en emploie beaucoup dans La Cavale (1961-1962), pour revenir en deux étapes (L'Astragale, 1964, La Traversière 1966) au point de départ.

La Cavale est certainement plus "argotique" que les autres oeuvres. Cependant, il ne faut pas voir La Cavale comme un cas à part. Comme nous verrons dans la deuxième et troisième parties de ce travail, une même technique argotique est à constater dans toutes les oeuvres d'Albertine Sarrazin. Cette technique opère sur une plus grande échelle dans La Cavale où elle est donc plus facile à discerner.

1.6 La distribution des fréquences

	$\frac{1}{(v_2)}$	$\frac{2}{(n_2)}$	$\frac{3}{(\% \text{ de } V_2)}$	$\frac{4}{(\% \text{ de } N_2)}$
<u>L'Astragale</u>				
la classe <u>a</u>	28	28	53,85	25,69
la classe <u>b</u>	15	30	28,85	23,52
la classe <u>c</u>	9	51	17,31	46,79
total	52	109		

La Cavale

la classe <u>a</u>	55	83	73,33	25,70
la classe <u>b</u>	4	16	5,33	4,95
la classe <u>c</u>	16	224	21,33	69,35
total	75	323		

La Traversière

la classe <u>a</u>	9	9	52,94	21,95
la classe <u>b</u>	2	4	11,76	9,76
la classe <u>c</u>	6	28	35,29	68,29
total	17	41		

Lettres à Julien

la classe <u>a</u>	13	13	56,52	26,00
la classe <u>b</u>	3	6	13,04	12,00
la classe <u>c</u>	7	31	30,43	62,00
total	23	50		

Journal

la classe <u>a</u>	8	8	66,67	44,40
la classe <u>b</u>	2	4	16,67	22,22
la classe <u>c</u>	2	6	16,67	33,33
total	12	18		

C. La distribution des fréquences

Un trait de ce que nous avons appelé la technique argotique d'Albertine Sarrazin est de répéter très souvent certains vocables argotiques. En effet, le tableau 1.6 montre que, dans chaque cas, un nombre assez réduit de vocables argotiques explique un grand nombre d'occurrences.

Pour dresser ce tableau, il a fallu établir préalablement des classes de fréquence: la classe b contient les vocables dont la fréquence réelle correspond à la f_2 de l'oeuvre en question; la classe a contient les vocables dont la fréquence est inférieure à la moyenne, et la classe c ceux de fréquence supérieure à la moyenne.

Les chiffres de la première et de la deuxième colonnes correspondent au V_2 et au N_2 de chaque classe de fréquence. La troisième et la quatrième colonnes donnent ces chiffres comme pourcentages du V_2 et du N_2 de l'échantillon.

Nous remarquons d'abord que, dans tous les cas, la classe c a moins d'effectifs (vocables) que la classe a. C'est un fait caractéristique des tableaux de fréquence que les effectifs décroissent quand la fréquence croît.⁸ La distribution des vocables argotiques dans ces oeuvres obéit donc aux lois générales de la linguistique.

⁸C. Muller, op. cit., p. 160.

Les rapports entre les données de la troisième et de la quatrième colonnes sont surtout intéressants. On remarque que, dans le cas de La Cavale, un petit nombre de vocables (21% - classe c) explique 69% des occurrences, tandis que 73% des vocables n'explique que 26% des occurrences (classe a). Le même phénomène peut être observé dans les autres oeuvres, quoique de façon moins nette.

On trouve, donc, deux sortes de vocables argotiques, ceux qui s'emploient très fréquemment et ceux qui ne sont employés qu'en passant. Il sera essentiel dans la deuxième et la troisième chapitres de ce travail de tenir compte de cette différence.

Tableau II

La répartition des vocables argotiques de haute fréquence

	nombre d'occurrences				répartition		
	total	A	C	T	dialogue/narration/indirect	(libre)	
taule	53	16	30	7	5	44	4
maton(ne)	50		50		8	41	1
cavale	29	7	22		4	22	3
cantiner	17		17		8	7	2
cigare	16		16		4	10	2
bafouille	15	2	11	2	1	14	
bavard	14		11	3	2	10	2
galetouse	13		13		2	11	
bifton (=lettre)	12	2	10		6	5	1
gamberger	12	3	6	3	1	10	1
cavaler	10	4	6		4	6	
frimer	10	1	8	1	2	7	1
taulard	10		7	3		10	
rade	8	5	3		2	6	
tricard	8			8		7	1
gamberge	7	1	6			6	1
berlue	7	1	6		1	6	
osier	7	6	1		2	5	
casseur (euse)	7	3	4			5	2
faffes	6	1	5		1	5	
cave	6	4	1	1		4	2

	nombre d'occurrences				répartition		
	total	A	C	T	dialogue/narration/indirect	(libre)	
bifton (= billet)	5	2	3			5	
trique	5	1		4	1	4	
bonnir	5	2	3		2	3	
décarrer	4	2	2		2	2	
enquiller	4	3	1			4	
jonc	3		3			3	
Total	343	66	245	32	58	262	23

Tableau II

D. La répartition des vocables argotiques de haute fréquence

Le tableau II (p.37-38), montre, par ordre décroissant, les vocables argotiques les plus souvent employés dans les romans d'Albertine Sarrazin. Les chiffres se rapportent aux résultats du même relevé dont il a été question dans les tableaux 1.1 à 1.6, et les vocables sont ceux de la classe c sur le tableau 1.6.

Le tableau indique également la distribution des occurrences de ces vocables (^N2) dans les trois oeuvres, et leur répartition dans le dialogue, la narration et le discours libre ou indirect libre.

Il se trouve, par exemple, que "taule" a été enregistré 53 fois en tout, soit 16 fois dans L'Astragale, 30 dans La Cavale et 7 fois dans La Traversière. De ces 53 occurrences, 5 figurent dans le dialogue, 44 dans le récit et 4 dans le discours indirect ou indirect libre.

On constate d'abord une répartition très inégale des occurrences de vocables argotiques à travers les trois oeuvres: 245 sur 343, ou 72% se trouvent dans La Cavale. Ceci est à prévoir, vu les résultats du tableau 1.3, puisque 68% de toutes les occurrences d'argot (^N2) se trouve aussi dans La Cavale. Le rapport entre la distribution du ^N2 total parmi les trois romans, et la distribution du ^N2 haute fréquence peut être démontré ainsi:

	Distribution du N_2	Distribution du N_2 - haute fréquence
<u>L'Astragale</u>	23%	19%
<u>La Cavale</u>	68%	72%
<u>La Traversière</u>	9%	9%

En effet, chaque oeuvre témoigne une proportion du N_2 haute fréquence qui est en accord avec la distribution générale du N_2 ; aucune des oeuvres ne se trouvent "favorisée" de ce point de vue.

En ce qui concerne la répartition des occurrences d'argot entre le dialogue et la narration, les résultats de notre enquête sont un peu étonnants. On s'attendrait à ce que l'argot soit employé surtout dans le dialogue. C'est l'avis de M. Louis Barjon, qui explique que l'usage de l'argot s'imposait, en particulier dans La Cavale "où les faits ne nous sont guère contés qu'au travers du dialogue des prisonnières. Un langage plus châtié eût risqué de sonner faux sur leurs lèvres, et le livre eût perdu du même coup quelque chose de cette "couleur locale" que l'auteur, à bon droit sans doute, s'est appliquée à lui conserver".⁹

On ne saurait nier que les personnages parlent, et doivent parler, comme les prisonnières qu'elles sont. Elles se servent constamment du langage populaire et argotique

⁹L. Barjon, op. cit., p. 509.

pour s'exprimer. Mais le tableau II montre que la plus grande partie des occurrences d'argot ont été enregistrées au cours de la narration. Or, l'auteur est bien capable d'écrire un français très correct, élégant même, comme témoignent certains passages des romans, sans parler de ses poèmes¹⁰ et de son journal intime.¹¹ La narratrice aussi se présente comme une personne instruite qui sait employer un bon style quand l'occasion l'exige. Les nombreuses occurrences de l'argot dans le récit propre doivent nous intéresser particulièrement, donc, puisqu'elles ne seront justifiables ni par des raisons externes, ni par le souci d'authenticité (couleur locale).

Il ne faut pas se laisser tromper, cependant, par l'idée que la distribution de l'argot entre le dialogue et la narration penche excessivement du côté de celle-ci. Malgré ce qu'en dit M. Barjon, la narration occupe une place plus importante que le dialogue dans tous les romans, y compris La Cavale. Compte tenu de ce fait, il nous paraît plus exacte de dire que les occurrences des vocables argotiques se sont distribuées de façon à peu près égale

¹⁰A. Sarrazin, Lettres et poèmes (Paris, 1967).

¹¹A. Sarrazin, Journal de prison, 1959 (Paris, 1972).

dans le dialogue et la narration.¹²

E. Conclusions

L'étude quantitative de l'argot dans l'oeuvre d'Albertine Sarrazin nous montre d'abord que nous nous intéressons à un nombre assez restreint de vocables à l'intérieur du corpus. Deuxièmement, nous constatons que l'argot se conforme, sur le plan de la fréquence et de la distribution des fréquences, à des lois connues relatives aux sous-ensembles linguistiques. Enfin, cette étude démontre que les vocables argotiques sont plus nombreux dans La Cavale que dans les autres oeuvres, et que la fréquence moyenne de ces vocables est plus élevée aussi. Que la hausse de la fréquence moyenne soit due surtout à un petit nombre de vocables de très haute fréquence nous paraît significatif. La technique argotique d'Albertine Sarrazin, d'après les résultats de cette enquête, sera d'employer très souvent un petit nombre de vocables. Elle crée ainsi l'impression d'employer beaucoup d'argot, sans courir pour autant le risque de rendre son texte inaccessible au lecteur. Cette technique, qui est le plus

¹²Pour vérifier cette impression, il faudrait savoir la proportion relative de dialogue et de narration dans chaque texte, ce qui nécessiterait un long décompte de mots. Ensuite on verrait si les occurrences d'argot se trouvent distribuées dans le dialogue et la narration dans ces mêmes proportions.

frappant dans La Cavale, se retrouvent dans les autres oeuvres aussi.

Dans l'étude descriptive de l'argot, nous examinerons de plus près la nature des vocables argotiques employés, afin d'évaluer la technique employée par Albertine Sarrazin et les effets de cette technique dans l'oeuvre romanesque. Nous jugeons utile de présenter aussi un glossaire des vocables argotiques, illustré par des citations tirées des romans. Nous ferons souvent allusion à ce glossaire, qui se trouve à la fin de notre travail.

DEUXIEME CHAPITRE
ETUDE DESCRIPTIVE DE L'ARGOT DANS L'OEUVRE
ROMANESQUE D'ALBERTINE SARRAZIN

A. Introduction

Dans le premier chapitre, nous avons constaté que le corpus de vocables argotiques (^V2) dans les romans d'Albertine Sarrazin n'est pas aussi grand que le pensent certains lecteurs. C'est la répétition très fréquente de quelques-uns de ces vocables qui donne l'impression que les romans sont chargés d'argot. Notre tâche maintenant est d'examiner les vocables employés, d'abord ceux qui ont une fréquence élevée et ensuite les autres, pour voir s'ils constituent une sélection représentative de l'argot, ou bien si Albertine Sarrazin n'emploie que certains vocables choisis. Si on admet la deuxième hypothèse, quelles considérations auront gouverné le choix de vocables?

En regardant de plus près la liste de vocables de haute fréquence (Tableau II, p. 37), on peut faire des découvertes intéressantes. D'abord, beaucoup de ces vocables datent du dix-neuvième siècle (voir glossaire): "taule", 1889; "bavard", 1842; "trique", 1878. D'autres sont des dérivés de mots anciens: "maton", 1946, formé sur "mater", 1897; "tricard", 1926, sur "trique", 1878; "décarrer", 1928, sur "décarrade", 1824. Sans faire une étude très approfondie de leur étymologie, on peut dire toutefois que

trois vocables au maximum, sur cette liste de vingt-sept, semblent avoir leur origine dans notre siècle: "cantiner", 1931, "cigare", 1926, et "bafouille", 1916. Or, les deux derniers se trouvent parmi les vocables dont le niveau d'emploi est discutable; ils se situent à la limite entre l'argot et le langage populaire et seront donc parmi les vocables les plus susceptibles d'être compris par le lecteur. Quand à "cantiner", ce vocable est facile à comprendre, même hors du contexte, puisque la racine "cantine" est connue, et le procédé de formation du vocable argotique est celui dont use fréquemment le français standard.

Ce coup d'oeil rapide sur les vocables argotiques de haute fréquence suggère certains attributs à chercher en ce qui concerne les autres vocables: il paraît qu'Albertine Sarrazin emploie de préférence des vocables argotiques éprouvés par le temps et qui sont parfois en marge du français populaire, aussi bien que des vocables formés sur des racines connus et suivant des procédés tout à fait normaux.

B. Un argot éprouvé par le temps

On sait que la langue évolue très vite au niveau du langage populaire et argotique, et que les expressions à la mode aujourd'hui ne le seront demain. C'est pourquoi

tout classement de vocables selon leur niveau d'emploi a son côté arbitraire. Pierre Guiraud note pourtant que la situation est encore plus complexe. Il compare l'argot au langage des Précieuses, du fait que l'un et l'autre exercent un grand attrait sur leur entourage grâce à l'élément de snobisme, c'est-à-dire le sentiment de la supériorité du groupe, le mépris général des autres. "Aussi" dit Guiraud, "le commis, le barman, le coureur cycliste admirent et copient le truand qui les méprise. Car le pègre se considère comme une aristocratie...."¹ Guiraud constate que l'argot se renouvelle vite "en tant que langue secrète et que signum d'une classe très consciente et jalouse de son originalité" mais, "encore faut-il en voir les limites".¹ Souvent l'argot ne fait que modifier superficiellement l'aspect des mots existants par une liberté de suffixation, ou remettre à la mode de mots anciens tombés en désuétude. D'autre part, "en tant que langue d'usage" écrit Guiraud, "il ne se renouvelle pas plus vite que les différentes branches de la langue populaire; langue technique, il évolue avec les techniques elles-mêmes, c'est-à-dire en l'occurrence, lentement".¹

Guiraud note que les deux tiers du vocabulaire argotique du dictionnaire Lacassagne datent du dix-neuvième siècle et que 10% remontent du dix-huitième au quinzième siècle.¹ Ceci ne doit pas étonner; il est évident que

¹P. Guiraud, L'Argot (Paris, 1969), pp. 98-99.

seuls les vocables qui, pour une raison ou d'autre, sont restés à la mode assez longtemps seront lexicalisés. Les autres risquent de passer inaperçus par les lexicologues.

Or, nous remarquons que presque tous les vocables argotiques employés par Albertine Sarrazin sont lexicalisés, surtout les vocables de haute fréquence qui se trouvent tous dans les dictionnaires d'argot. (Des vocables non-lexicalisés, il en sera question plus loin). Sur les 141 vocables argotiques enregistrés dans le glossaire, une soixantaine datent du dix-neuvième siècle, et quelques-uns remontent encore plus loin ("rif", 1598, "jonc", 1790). Dans le cas d'une trentaine d'autres, le rapport entre le vocable moderne et une racine plus ancienne est très clair ("alpagner", 1953, par suffixation d'"alpag'", 1869; "indic", 1925, par troncation d'"indicateur", 1799). On peut dire donc qu'Albertine Sarrazin montre une préférence marquée pour les vocables argotiques éprouvés par le temps et dont le lecteur un peu zélé trouvera facilement le sens dans un dictionnaire (bien que le recours au dictionnaire ne nous semble pas toujours nécessaire).

C. Un argot "popularisé"

Puisque nous avons affaire avec des vocables argotiques en usage depuis assez longtemps, il n'est pas étonnant qu'un certain nombre d'entre eux soient sur le point d'être assimilés par le langage populaire. Notre

glossaire comporte une trentaine de ces vocables de souche argotique qui sont en train d'évoluer vers le français standard, en passant par le langage populaire. Il nous semble normal, mais tout de même significatif, qu'Albertine Sarrazin préfère ces vocables presque populaires aux mots argotiques de sens plus obscur.

Albertine Sarrazin ne sert, en outre, de divers termes d'argot qui sont déjà assez bien connus grâce aux films et au romans policiers. Des vocables comme "braquage", "condé", "maton", "mitard", et "faffes" sont certainement argotiques, mais tout le monde a une idée, un peu vague peut-être, de leur sens. On sait, par exemple, que "condé" se rapporte à un agent des forces d'ordre, sans se demander s'il s'agit précisément du commissaire de police, du magistrat, du préfet ou bien de l'inspecteur des prisons. Et pour comprendre le sentiment exprimé par Albertine Sarrazin, il n'est pas nécessaire de faire de fines distinctions entre ces possibilités: "Faire le mur d'une prison, faire la peau d'un condé, faire l'amour avec Zizi, faire n'importe quoi, mais pas continuer à me retourner ainsi comme un steak sur le gril" (C. 70). L'auteur emploie assez souvent de ces vocables, que le grand public associe au "Milieu" sans savoir forcément le sens exact que possède ce mot pour la classe criminelle.

D. Un argot non-technique

Dans son livre, L'Argot, Pierre Guiraud fait référence à une analyse du Dictionnaire français-argot du Dr. Jean Lacassagne :

La masse des argotismes, dont une très grande partie d'ailleurs appartiennent au langage populaire, se groupe sous un petit nombre de notions. Les plus riches, avec les termes expressifs sont des mots techniques. C'est ainsi qu'il y a cent soixante façons d'exprimer le "vol", l'action de "voler", les catégories de "voleurs"; quatre-vingt-six pour désigner un "niais", cinquante pour "se moquer", quarante pour "tromper".²

La plupart des mots techniques proviennent du besoin de distinguer parmi plusieurs choses qui se ressemblent. Ainsi on peut distinguer en argot entre le "piquage" (agression au couteau) et le "braquage" (agression au revolver). Mais pour exprimer seulement l'idée d'agression, l'un ou l'autre mot suffirait.

Il serait possible de faire une analyse de notre glossaire, et sans doute trouverait-on que les vocables techniques sont nombreux. Mais Albertine Sarrazin ne les emploie que rarement en tant que termes techniques. Normalement elle les emploie dans un sens plus large. Prenons l'exemple de "barda"; d'après le dictionnaire d'Esnault, un barda c'est un billet de 1.000 Francs. Mais pour comprendre le texte, il faut savoir seulement qu'il

²Op. Cit., pp. 35-36.

s'agit d'une somme d'argent, et ce renseignement est déjà fourni par le contexte: la narratrice parle de son compte en banque d'où elle retire peu à peu tous ses fonds:

"Finalement il ne resta plus à la banque que dix ou vingt malheureux bardas..." (C.139).

De même, on peut distinguer en argot entre le "jonc" et la "joncaille", le "jonc" étant l'or considéré comme valeur monétaire, et la "joncaille" l'or en lingots ou en bijoux. Mais on n'a pas besoin de savoir cela pour comprendre l'épisode où Anick perd son alliance.

Lorsqu'elle dit: "Tout soudain cette bagouse prenait un volume et un sens énormes: c'était une tonne de jonc, un univers de jonc..." (C.88), les expressions "une tonne" et "un univers" complètent l'idée de "volume et sens énormes" pour mettre l'accent sur la valeur du bijou et non sur l'aspect décoratif. L'auteur emploie donc le terme argotique exact, mais ne s'en fie pas à la technicité du mot pour rendre son idée.

Parfois l'auteur emploie un vocable dans son sens restreint et technique, mais dans ce cas le mot ne sera pas un mot-clef dans l'épisode. Par exemple, dans la citation suivante, le terme "piano" a le sens de "prise d'empreintes digitales par le service anthropométrique": "Pendant deux heures ils m'interrogent, me minutent, me mesurent, me photographient: au dernier accord de piano je suis littéralement groggy ..." (T.79). Si on comprend le sens

de "piano", on apprécie le jeu de mots dans "accord de piano"; mais si non, on comprend tout de même l'essentiel dans la phrase, c'est-à-dire que la narratrice est très fatiguée après l'interrogation de la police.

Il s'ensuit que la lecture des romans d'Albertine Sarrazin est une expérience plus riche pour celui qui comprend bien l'argot, mais que le profane ne doit pas les ouvrir avec crainte. Il suffit de comprendre le sens général de ces vocables argotiques, ce qu'on peut deviner par la forme du mot ou par son contexte.

E. Le rôle du contexte

Si le lecteur des romans d'Albertine Sarrazin peut éviter le recours constant au dictionnaire d'argot, c'est parce que l'auteur sait très bien s'y prendre pour que le contexte explique le sens des vocables argotiques. Ceci est surtout vrai pour les vocables très fréquemment employés, mais beaucoup de vocables de basse fréquence aussi se trouvent éclairés par le contexte. C'est une évidence qu'une telle explication doit avoir lieu à la première ou deuxième occurrence d'un vocable, si elle va être utile au lecteur non-initié. Pour cette raison, regardons un peu le premier chapitre de La Cavale, chapitre où le lecteur est comme jeté brusquement dans un autre monde que le sien. Il peut se sentir égaré pendant un moment; tout lui est

étrange, surtout le vocabulaire. Mais s'il persiste un peu, il trouve que le sens de ces expressions bizarres devient plus clair.

Il est remarquable que plusieurs des mots-clefs (vocables de haute fréquence) de La Cavale sont employés pour la première fois dans ce chapitre - "taule", "maton", "bifton", "bafouille", "bavard", "berlue", "cantiner" etc. C'est-à-dire que le lecteur est exposé dès le début aux vocables qui vont jouer un rôle important par la suite.

"Je suis vraiment harnachée pour arriver en taule ce soir" (C.11). Déjà dans la première phrase du roman, on rencontre un vocable argotique, "taule", rendu intelligible par une allusion, dans le paragraphe suivant, à "l'administration pénitentiaire". Au cas où on n'a pas encore compris, la narratrice ajoute, "Si vous êtes promise un de ces jours prochains à l'incarcération ...", et plus loin elle demande, "Mais où sont donc les prisons de ma jeunesse?" (C.13). Il devient clair alors; la narratrice arrive en prison. "Taule" entre dans le vocabulaire du lecteur.

Il est question aussi d'un personnage, "la matonne", sans doute un membre du personnel pénitentiaire: "Je suis la matonne, c'est celle de la nuit" (C.12); "Je m'enquiers néanmoins auprès de la matonne des possibilités de toilette" (C.13). La phrase suivante semble être faite pour confirmer notre intuition: "Je surveille la

surveillante pendant qu'elle trie dans mon bagage-sac, porte-documents ce que je puis ou non garder en detention" (C.13).

Le mot "joncaille" (C.11) pourrait causer des problèmes au lecteur, mais il sera expliqué par "bijoux à conviction" (C.12) et par l'épisode qui commence "Bien sûr, lorsque quelques millions de bijoux s'envolent par une muraille percée..." (C.12). On apprend ainsi que l'arrestation de la narratrice est due à sa complicité dans un vol de bijoux.

"Biftons" (C.11) demeure un peu obscur peut-être, bien que qualifié par "comptés" qui pourrait suggérer l'argent en billets.

Le sens du verbe "biftonner" (C.16) ne reste pas en doute: "Tout le monde biftonne à tour de poignet. Si je veux on me trouvera une correspondante". Il en est de même pour "bafouille", expliqué par "elle fait le vaguemestre" et par la phrase "Quand aurai-je ma lettre, moi? (C.16). Finalement, on rencontre le mot "bifton" (C.16) qui a un rapport évident avec "bafouille" et avec "lettre": "C'est Mauricette qui incinère les biftons après lecture" (C.16).

Parmi les vocables de basse fréquence, on trouve "tocante", dont le sens est parfaitement clair grâce au contexte: "Il est au moins dix-neuf heures. Enfin je suppose car ma tocante est restée bloquée au commissariat

avec les autres bijoux à conviction" (C.12). Quant à "balancette" ("je n'ai pas l'air d'une balancette"), la clef de son interprétation se trouve dans le paragraphe qui précède son occurrence: "La surveillance des filles, au début, est plus constante que celle des matonnes. Heureusement qu'en taule comme ailleurs j'évite de régler ou de rendre des comptes, et que je déteste les tapages et les emmerdements inefficaces" (C.15).

Ces quelques exemples montrent l'adresse avec laquelle Albertine Sarrazin emploie les vocables argotiques. C'est surtout sa façon de se servir du contexte pour rendre clair le sens de ces vocables qui permet au lecteur de lire facilement ses romans, sans se heurter contre l'argot. Il arrive aussi que le lecteur commence peu à peu à se sentir un des initiés de l'argot, ce qui crée des liens de complicité entre le lecteur et le personnage principal. Nous en parlerons plus longuement dans la troisième partie de ce travail.

F. La forme des vocables argotiques

Autant que le contexte peut-être, la forme des vocables argotiques aide à révéler leur sens. A titre d'exemple on pourrait citer le rapport évident entre le français standard "serrure" et l'argot "serrante", ou bien les liens entre les vocables tels que "balancer", "balançage", "balancette"; "maton", "matuche", "matuchette";

ou "poule", "poulaille", "poulaga". A condition de connaître la racine, on entre facilement dans le jeu argotique qui consiste souvent à substituer un suffix à un autre.

La forme des vocables est d'autant plus importante quand le recours au dictionnaire est interdit, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit des vocables non-lexicalisés. A cet égard, examinons la liste de "mots non-répertoriés" dressée par Mme Gross.³ Comme nous avons déjà remarqué, un certain nombre de ces vocables ont été découvert dans d'autres dictionnaires. Parmi ceux qui restent, on distingue deux sortes de vocables - de simples néologismes et des créations argotiques. On appelle néologismes les vocables formés sur des racines assez savantes, tels "zygomas", "tyroséniophile" ou "abracadabrance". Bien que nos remarques sur l'argot puissent s'appliquer en partie à ces vocables aussi, nous préférons les mettre à côté pour parler uniquement des vocables argotiques. De même on peut éliminer de la liste les vocables anglais écrits d'une façon fantaisiste. (tels "baguedge" et "poquette").

Quant aux autres vocables non-lexicalisés, ceux que nous avons appelé "créations argotiques", il ne faut pas croire cependant qu'Albertine Sarrazin les a inventés

³J. Gross, Le Vocabulaire argotique dans l'oeuvre d'Albertine Sarrazin (Nice, 1971), p. 13.

tous. Il est bien possible qu'elle n'en a inventé aucun, que ce sont tout simplement des vocables employés dans le Milieu mais qui ont échappé aux lexicologues. Quoi qu'il en soit, ils sont faciles à comprendre grâce aux procédés de formation employés. Comme Pierre Guiraud fait remarquer, ces procédés sont ceux dont use le français standard; seule l'hypertrophie des formations permet de les qualifier de procédés argotiques.⁴

Nous trouvons que la troncation est souvent employée pour former de nouveaux vocables argotiques:

la chambre des Mises (la chambre des Mises en Accusation)

le Luco (le Jardin du Luxembourg)

un manus (manuscrit)

le nes (nescafé)

La troncation est un des procédés normaux des langues techniques, comme nous rappelle Guiraud, et elle peut assurer à l'occasion un rôle cryptologique.⁵ Mais son emploi ici se rattache plutôt à la mode courant dans le langage populaire, où on dit "c'est sympa", "il est impec" etc. Loin de cacher le sens de ces vocables, leur forme permet au lecteur de le deviner facilement (sauf dans le cas de "la chambre des Mises", peut-être, ou l'expression

⁴Op. cit., p. 82.

⁵Ibid., pp. 75-76.

complète n'est guère plus significative pour le non-initié que la forme tronquée. (Ici il faut faire appel aussi au contexte).

La préfixation et la suffixation sont aussi des procédés très communs. Les préfixes les plus fréquents sont dé-et re-: "débrancher", "rebrancher", "rechopper" etc.

La suffixation est peut-être le procédé de formation le plus important. Pour former de nouveaux verbes on ajoute -er: "bigophoner", "lavougner", "se gouiner" etc. Quant aux noms, ils se forment surtout en -ette ("matuchette", "balancette", "cavalinette") ou en -utte ("tututte"), en -age ("asticotage"), en -euse ("clopeuse"), en -erie ("dinguerie"), en -ida ("forida"), en -aillon ("fumailon"), en -oire ("machouilloires"), en -ougne ("lavougne") ou en -otin ("sacotin"). Guiraud note que "cette suffixation, qui a son origine dans l'emploi parasitaire de suffixes grammaticaux, est devenue entièrement libre; c'est désormais n'importe quelle finale qui s'attache au mot". Et si les suffixes ont servi d'abord comme "de simples éléments déformateurs propres à dissimuler l'identité du mot", cette fonction cryptologique a été remplacée par "une valeur purement stylistique et constitue un jeu".⁶

Le mot "jeu" est capital en ce qui concerne l'emploi

⁶Ibid., pp. 72-73.

que fait Albertine Sarrazin des vocables formés par ce procédé. Comme il n'est pas dans son intérêt d'employer des vocables dont la forme cache le sens, elle se sert plutôt des dérivés très simplement construits. Mais elle aime aussi jouer avec les mots et faire preuve de ses connaissances dans le domaine de la linguistique. Comme la narratrice qui emploie parfois un vocable savant pour faire travailler son auditoire(par exemple "ubiquiste" T.61), l'auteur aime jouer avec les vocables argotiques et emporter le lecteur avec elle dans ce jeu. Ainsi nous avons "décrapouiller" et "encrapouiller", ou la racine, "crasse", disparaît presque sous le poids du préfix et du suffix. Pourtant on ne se trompe pas sur le sens du vocable dans le contexte où il se trouve (T.50, C.457). Ces syllabes parasitaires, ainsi intercalés dans le vocable, donnent un air fantaisiste au vocabulaire sans trop cacher le sens. On peut toujours voir le rapport entre "machouilloires" et "mâcher", "lavougner" et "laver", et "bouclarer" et "boucler". Alors on joue le jeu avec l'auteur, et, le contexte aidant, on ne rencontre pas de problèmes de compréhension.

Toujours au sujet de la forme, il est intéressant de remarquer que les nouvelles créations argotiques employées par Albertine Sarrazin ne comprennent pas de vocables formés sur les modèles de "largonji" ou de javanais. En effet, il n'y a pas de vocables de ce genre dans les romans, à part quelques-uns tant employés en code

qu'ils ont été lexicalisés sous cette forme: "lardu", "à loilpé" et "loquedu". On apprécie que l'auteur n'a pas voulu employer de nouveaux vocables codés qui auraient certainement donné des problèmes au lecteur.

G. Conclusions

Il doit être évident que, si on comprend sans trop de mal l'argot employé par Albertine Sarrazin dans ses romans, c'est parce qu'elle a fait un choix judicieux de vocables et qu'elle s'en sert avec adresse. Les vocables lexicalisés sont en général éprouvés par le temps, et souvent ils sont de l'argot "connu". L'auteur emploie ces vocables dans leur sens le plus général, en se servant du contexte pour rendre ce sens encore plus clair. Les vocables non-lexicalisés sont des dérivés des vocables connus, formés selon les procédés usuels tant en français standard qu'en argot.

Evidemment aussi, toutes ces conditions peuvent se réunir pour éclairer au maximum le sens de tel ou tel vocable. Il n'est pas étonnant que surtout les vocables de la plus haute fréquence bénéficient à la fois de plusieurs de ces facteurs. Pour cette raison, et non à cause du seul nombre d'occurrences, on a une idée plus exacte du sens des vocables de haute fréquence.

Dans le cas d'autres vocables, où seulement un ou deux de ces facteurs entrent en jeu, le sens du vocable

peut rester un peu vague pour le lecteur. C'est le cas de l'expression "se faire la chave" (se sauver): "Si je morfle, je me fais seulement la chave; d'ailleurs, avec toi, je préfère presque la cavale" (A.169). Seul "cavale" suggère le sens de "se faire la chave", et pas trop clairement. Il y a un très petit nombre de cas pareils où la compréhension dépend largement de l'astuce du lecteur. Va-t-il saisir l'allusion, ou non? Citons encore quelques exemples: "avoir la tête pleine de cacarinettes" (C.96), "grabouiller" (T.51), "avoir le crabe au buffet" (C.219), "péloche" (T.89). Comment se fait-il que ces vocables et ces expressions "passent"? D'abord, ce ne sont jamais de mots clefs dans l'épisode; ils se trouvent dans le dialogue ou dans une phrase jetée en passant par la narratrice. Et ensuite, le contenu affectif, si non le sens exact, est souvent suggéré par le contexte.

Dans La Cavale par exemple, Albertine est censée d'avoir écrit à un amant. Elle demande à son fiancé, "Tu n'as pas cru ça, quand même", et il répond "J'avoue que, sur le coup, j'ai eu le crabe au buffet" (C.219). Le verbe "avouer" indique qu'il avait cru cette histoire, et on peut donc imaginer sa réaction émotive exprimée par "J'ai eu le crabe au buffet". Comme le lecteur s'intéresse en ce moment surtout au déroulement de l'action, un si maigre explication de l'expression lui suffit. Il est vrai aussi que, puisque l'image du crabe semble apte pour évoquer l'idée

d'un trouble quelconque, le lecteur accepte l'expression d'autant plus facilement.

Pour répondre donc aux questions posées dans l'introduction, nous pouvons conclure qu'Albertine Sarrazin semble avoir choisi ses vocables argotiques selon un critère précis (facilité de compréhension), et qu'elle les emploie de façon à assurer leur compréhension. Dans le troisième chapitre nous voulons découvrir quels effets stylistiques justifient l'emploi d'un vocabulaire argotique.

TROISIEME CHAPITRE
LES EFFETS DE L'ARGOT DANS L'OEUVRE
ROMANESQUE D'ALBERTINE SARRAZIN

A. Introduction

Parlant de l'emploi de l'argot dans L'Astragale,

Mme Gross dit:

. . .le vocabulaire populaire ou argotique est avant tout employé comme témoignage. Témoignage car truands ou gens du peuple s'expriment dans leur langue, témoignage enfin de l'impérieuse nécessité pour l'héroïne de s'adapter au parler d'une couche sociale dans laquelle la mineure en cavale entrait brusquement, vouée au seul bon vouloir de chacun. Conteur de sa détresse, Albertine Sarrazin utilise les connotations attachées à l'argot pour faire sentir au lecteur le poids d'une réalité pénible ou porteuse de conflits qu'elle assume ou rejette. L'argot est donc tour à tour un document sur le parler du Milieu et le support de l'ironie ou de l'affectivité de l'auteur.¹

Dans La Cavale, elle trouve à peu près les mêmes raisons pour l'emploi de l'argot. L'argot permet à l'auteur de donner une image fidèle des habitudes linguistiques du Milieu (documentation sociale), et d'exprimer son attitude dépréciative envers ses ennemis (affectivité). Elle remarque en plus que l'argot sert comme "repoussoir d'une Moi autre, cultivé ou créateur, tendre ou passionnée".²

¹J. Gross, Le Vocabulaire argotique dans l'oeuvre d'Albertine Sarrazin (Nice, 1971), p. 42.

²Ibid., p. 63.

Dans La Traversière, toujours d'après Mme Gross, l'argot apparaît comme support de l'ironie ou de l'affectivité de l'auteur, et aussi comme signum de classe, "le sceau du passage d'Albertine Sarrazin en prison".³

Dans sa conclusion, Mme Gross dit que l'argot sert à "situer l'auteur, soit affectivement, soit socialement".⁴ D'autre part, elle souligne la fonction expressive de l'argot: "l'argot, s'il est utilisé comme document sur le mode d'expression d'une couche sociale, est aussi utilisé dans le souci de donner sans tricher un reflet de soi".⁵

Il y a certainement du vrai dans ces observations. L'argot sert à donner de la couleur locale aux romans, et permet à la narratrice (Anne, Anick, Albe) d'exprimer son dégoût pour le personnel pénitentiaire et pour les bons bourgeois en général. Nous estimons, cependant, que l'argot a une autre fonction, bien plus importante, dans les romans, celle d'éveiller chez le lecteur un sentiment de fraternité, pour ainsi dire, envers l'auteur. Afin de gagner la sympathie du lecteur, Albertine Sarrazin lui apprend ce que c'est d'être prisonnière, surtout quand on a aussi la sensibilité d'un artiste. L'apprentissage au langage

³Ibid., p. 73.

⁴Ibid., p. 74.

⁵Ibid., p. 75.

argotique fait partie de cette initiation.

B. Document social ou Couleur locale?

Il est exact que le souci de donner de la couleur locale aux romans explique et justifie certaines occurrences d'argot. Lorsque Julien dit "Tu aurais été juste un peu plus cavette, et j'arrivais en pleine partouze" (A.93), ou "Allez, ciao, excuse-moi, je suis à la bourre, je vais louper le dur" (A.113), le lecteur croit entendre parler un truand, et cela donne à l'histoire une note d'exotisme et d'authenticité.

Mais, comme nous l'avons déjà constaté, seule une enquête détaillée permettrait de dire si le dialogue entre les truands dans les romans d'Albertine Sarrazin reflète parfaitement le langage des vrais criminels. A notre avis, donc, il ne faut pas dire sans réserves que les romans fournissent un document sur les habitudes linguistiques du Milieu. Surtout s'il est vrai, comme nous le tenons, que le vocabulaire argotique des romans a été choisi selon des critères précis, on ne peut pas dire que les romans constituent un véritable document social.

Il n'en reste pas moins que l'auteur parle de ses propres expériences en prison et qu'elle fait preuve d'un sens très développé de l'observation linguistique. Par conséquent, le lecteur croit lire un document authentique, et cette illusion d'authenticité est plus importante, du

point de vue artistique, que l'authenticité même. La prostituée dit, "Quand je mets cette robe, ma pauvre, je dérouille pas" (A130); le truand exclame, "Eh bien, il est gonflé. Je le planque, je douille ses premiers frais, je lui serine sa leçon....Et lui, au lieu de décarrer dès que renfloué, il s'installe! Il plante sa poupée!" (A88). Est-ce que le lecteur saurait reconnaître le parler authentique d'une prostituée ou d'un truand? N'importe! Il a l'impression de les entendre parler et c'est l'important. Albertine Sarrazin travaille si bien que Mme Gross peut déclarer, "le vocabulaire du personnage est parfaitement adéquat à sa situation sociale, il n'y a pas écart stylistique".⁶ Elle trouve aussi que le vocabulaire et les tours de syntaxe donnent "le ton authentique du truand ou du peuple".⁷

Si nous sommes prêts à accepter ce langage comme fidèle aux habitudes linguistiques des gens du Milieu, c'est que la narratrice le présente comme tel. Elle laisse entendre qu'elle est en train de citer exactement: "Pierre était, selon sa propre expression, 'en train de faire le cave à l'usine'" (A45); "En ce moment, je pioche dans les phrases de Gina" (C179). Elle insiste d'ailleurs sur le décalage entre son parler à elle, fille bien instruite dans

⁶ Ibid., pp. 36-37.

⁷ Ibid., p. 38.

le système d'éducation bourgeois, et le langage de ses nouveaux compagnons: "m'efforçant de paraître affranchie et cultivée, je m'exprimais comme les héroïnes de la Série Noire ou comme un Précieuse. Mais, invariablement, j'étais ridicule" (A52). Ces exemples nous font voir que l'impression d'authenticité provient de la volonté de l'écrivain. Pour ces raisons, donc, il vaut mieux parler de la couleur locale que de la documentation sociale.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que le souci de fournir de la couleur locale n'explique qu'un petit nombre d'occurrences de vocables argotiques. Il s'agit en particulier des vocables de basse fréquence, employés, surtout au cours du dialogue, pour évoquer le Milieu, plutôt que pour communiquer un sens.

"'On va se morfler un fameux coup de flingue, j'ai l'impression'" (C325)

"'Bah, tout ca, c'est du char'". (A12)

"'Toi, t'es maquée avec eux'" (C 110)

"'le gnouf, on finit toujours par en sortir'" (C.452)

"'cette espèce de manouche . . .'" (T.48)

"'si je morfle, je me fais tout simplement la chave'" (A.169).

Dans tous ces exemples les vocables argotiques fonctionnent comme fonctionnent les mots étrangers dans un conte de voyage. Sans savoir leur sens précis, le lecteur peut apprécier que l'auteur veut évoquer le Milieu. Dans les récits de voyage, il ne faut pas employer trop de mots

étrangers - cela risquerait d'embrouiller les choses et d'ennuyer le lecteur; de même, Albertine Sarrazin n'emploie que rarement un vocable argotique à la seule fin de donner au roman de la couleur locale. L'argot peut être employé aussi pour ses effets expressifs ou, comme nous verrons, pour établir un courant de sympathie entre le lecteur et l'auteur.

C. Les effets expressifs

Pierre Guiraud distingue deux grands modes de création verbale: mots techniques et mots affectifs.⁸ Nous avons déjà dit qu'Albertine Sarrazin semble éviter l'emploi des vocables trop techniques qui ne seront pas compris par le lecteur; elle préfère employer des termes plus généraux. Il s'ensuit qu'une grande partie de son vocabulaire sera remarquable pour ses résonances affectives. En effet, si on consulte la liste des vocables de haute fréquence, on trouve que cela est juste; aucun de ces vocables n'est vraiment technique. A quelques exceptions près, ils renvoient tous à des réalités de tous les jours et expriment envers elles, comme Mme Gross a dit, une attitude ironique et souvent dépréciative. Même en ce qui concerne les vocables techniques, employés dans les romans

⁸P. Guiraud, L'Argot (Paris, 1969), p. 50.

les connotations affectives jouent souvent un plus grand rôle que la dénotation technique (voir ci-dessus pp. 49-51). Pierre Guiraud explique, d'ailleurs, pourquoi l'argot a tendance à connoter l'avalissement:⁹

. . .c'est dans le sarcasme et l'invective que s'exerce le génie linguistique du peuple; le mépris, l'ironie, souvent la haine sont la source de ses trouvailles les plus originales et les plus pittoresques. C'est qu'il vit dans un milieu hostile; l'officier, le gendarme, l'employeur, le propriétaire, le commerçant, et d'une façon générale, le bourgeois sont l'ennemi dont on subit la contrainte; le langage, qui agit encore une fois ici comme "compensation", nous en libère en extériorisant un irrespect refoulé de toutes parts....C'est pourquoi le peuple abuse des péjoratifs, des suffixes dépréciateurs, des métaphores ironiques: l'adjupète, le singe, l'épicemar, le probloque, autant d'expressions de son irrespect, de son mépris, de son envie qu'il projette en même temps sur l'aspect physique, les goûts, le comportement et les habitudes du bourgeois.

De façon générale, donc, on pourrait dire que le fait d'employer "maton" au lieu de "surveillant", de choisir "bavard" sur "avocat", "bafouille" sur "lettre" indique déjà un choix stylistique au niveau affectif, du moins dans le cas d'un écrivain de la culture de Mme Sarrazin. Puisqu'elle se sert du vocable "standard" autant que du vocable argotique, toute occurrence de celui-ci devrait produire des effets expressifs, si ce n'est que d'éviter le ton du mélodrame (voir ci-dessous p. 80). Il est évident, cependant, que dans certains cas l'argot a

⁹Ibid., pp. 46-47.

s'entend bien avec son avocat en tant qu'individu: "Que voulez-vous, je l'aime, ce petit" (C.371). Mais pour l'avocat en tant que représentant de l'administration judiciaire, elle n'a que du mépris: "je me dis que si c'est pour ça qu'il vient, le bavard, il ferait mieux de rester dans ses couloirs . . . 'Non, j'vous jure, c'est une sacrée bande de fumiers...'" (C.152).

"Mauricette saute à terre, un paquet de bafouilles lestant son filin. Elle fait le vaguemestre, de lit en lit: 'pour toi . . . pour toi. . . non ma poule, rien ce soir . . . ' Quand aurai-je ma lettre, moi? Sur quel papier, avec quelle formule de tampon de visa?" (C.16)

Ici c'est le mot "lettre", normalement un terme "neutre", qui prend des résonances affectives, mais seulement par opposition à "bafouilles". Si les lettres que les détenues échangent entre elles ne sont que des "bafouilles" ou des "biftons", celle que Zizi écrira à Anick est, au contraire, une lettre, quelque chose de bien plus précieux. L'attitude dépréciative envers les griffonnages de ses camarades, exprimée par le vocable argotique, permet à la narratrice de mettre en valeur l'importance de la lettre écrite par Zizi.

"Mais en attendant je suis tricarde, tri-ca-a-a-arde" (T.23).

Dans cette phrase, la narratrice allonge le mot "tricarde" pour insister là-dessus et pour augmenter les effets expressifs produits par l'emploi d'un vocable

argotique. Elle jette le mot comme un défi aux interlocuteurs imaginaires; sa mère, Mme la Préfète et les soeurs du couvent. Elle affirme en quelque sorte son attitude de supériorité sur elles en employant un mot de son vocabulaire argotique qu'elles trouveraient repréhensible.

On se farcira comme des grands ces trois mois déjà écornés, ces trois marquets de rien du tout (T. 199)

L'emploi du vocable argotique, "marquets", renforcé par "de rien du tout", montre l'attitude dépréciative que la narratrice veut prendre face aux derniers mois de peine que son mari doit subir. Trois mois de prison, c'est trois mois de prison; mais elle emploie le ton et le mot dépréciateurs afin de ne pas céder à la tentation d'y attacher trop d'importance. C'est la seule façon de résister au désespoir.

Dans ces exemples, comme ailleurs dans les romans, l'argot sert à mettre en valeur l'ironie ou l'état affectif de la narratrice. Il sert aussi à établir une opposition par rapport au vocable "standard", opposition significative sur le plan affectif.

D. L'initiation à l'argot

Il est évident que le mot argotique ne produira pas de réaction chez le lecteur si celui-ci n'est pas

conscient des connotations normalement associées au vocable. Pour cette raison, l'auteur lui fait connaître peu à peu le sens et les résonances des vocables argotiques. Comme nous avons démontré dans le deuxième chapitre, l'initiation à l'argot se fait très brusquement dans La Cavale; on est plongé tout de suite dans un monde argotique, car plusieurs des mots-clefs (vocables de haute fréquence) commencent à être employés dès le premier chapitre (voir ci-dessus pp.51-54).

Dans L'Astragale et La Traversière, l'initiation se fait plus doucement. Il importe de savoir, par exemple, dans La Traversière, ce que c'est "la trique" ou "un tricard"; alors la narratrice prend la peine d'expliquer en détail ce concept étrange pour le non-initié: "un passeport un peu spécial qui m'interdit de passer les ports et de paraître dans une demi-douzaine de départements . . . on appelle ça un carnet d'interdiction de séjour" (T.19). Un peu plus loin, elle appelle ce même document un "carnet de mort" (T20), et enfin un "carnet de trique" (T39). On comprend par le contexte qu'il s'agit d'un seul papier. De même, elle va "se mettre en infraction" (T.20) en restant à Paris où elle est "interdite jusqu'à l'os" (T.22); on comprend qu'elle fait allusion à ceci quand elle dit "en attendant, je suis tricarde" (T23). Initié au sens de ce vocable, le lecteur peut mieux apprécier son emploi

figuratif, "Ma vie est bâtarde et tricarde" (T.93), ou bien, participer au jeu quand la narratrice met ce mot dans la bouche des employés au commissariat: "Me disent qu'ils n'ont pas besoin de tricards ici pour renseigner sur des coups des gangs marseillais" (T.192). On sait que la narratrice est tricarde, mais l'idée qu'elle puisse être en rapport avec des gangs marseillais nous semble comique. Ainsi, notre initiation au langage du Milieu et à la mentalité de la narratrice nous fait nous ranger avec elle pour rire de la naïveté des employés du commissariat.

En effet, le lecteur est toujours amené à voir dans les vocables argotiques le sens et les résonances que l'auteur veut y mettre. Mme Gross a expliqué le sens spécial donné à "berlue".¹⁰ La berlue peut être seulement la couverture qu'on plie d'une certaine façon (C.19). Cependant, elle représente aussi le lit où Anick dormira avec son mari et, par métaphore, la douceur de leur vie ensemble: "Vivant en cavale, traînant des avis de recherche, déménageant de planque en planque, nous nous détendions au babillage des amoureux, nous y trouvions une berlue" (C.264).

Presque tous les vocables argotiques de haute fréquence employés dans les romans prennent peu à peu des connotations spéciales. Le mot "taule" en est un bon.

¹⁰J. Gross, op. cit., p. 61.

exemple. "Taule" peut se rapporter aux quatre murs où on enferme des prisonniers: "J'aimerais bien, tout de même, aller un de ces jours patienter une demi-heure "Chez Marcel", rue de la Santé, en face de la taule" (A.104). Parfois elle connote tout ce que la prison comporte de dégradant et d'humiliant: "On se sent sortir de taule" (A.93); "l'onanisme et toute la taule" (A.108); "J'avais l'impression de faire l'amour en taule, menacée par le judas" (A.121). Mais le mot peut avoir aussi des connotations plus douces; la taule représente parfois une certaine sécurité: "ce soir je partagerai avec Lou le grabat, cette escale est un vide noir, mon lit un desert de draps à filets bleus comme ceux des hopitaux, tu vois chou nous partageons les beaux draps, je me fabrique de la taule et t'expédie ma liberté" (T.86). C'est parce que la narratrice, et l'auteur également, n'a connu que la prison ou presque; alors elle ne peut pas s'en dissocier: "de ma prison . . . je ne veux rien haïr, renier ni oublier sous peine de disparaître moi-même, je ne suis rien sans elle" (T.232).

Le mot "cavale" a, bien entendu, de fortes connotations. Une cavale, au sens le plus plat, c'est une évasion. Quand Julien décrit Anne comme "une mineure en cavale" (A.37), il veut dire simplement qu'elle s'est évadée de la prison. Mais dans La Cavale, Anick parle de son projet d'évasion comme d'un animal qu'il faut

apprivoiser: "Moi, ces cavales qui courent partout, cavales échappées, montures fantômes que nulle n'enfourche jamais, ça me laisse rêveuse" (C.61). La cavale a sa propre vie, sa propre évolution; cependant, elle vit dans l'esprit de la détenue pour lui donner de l'espoir qu'un jour elle s'échappera de la prison. Vers la fin du roman, lorsque la narratrice est toujours en prison et semble résignée à y rester, elle parle à sa cavale comme à un cheval qui s'est couché:

Oh! ma cavale! Tu pouvais me désertier si facilement, je te donne si peu pour vivre! Bien que je ne voulusse pas te blesser, je t'ai prise par le licou, cent fois, j'ai tiré dessus pour te ramener aux écuries....Je pensais que tu allais te cabrer en hennissant, que tu piafferais dans mes assiettes et dans mon lit, m'empêchant de dormir et de manger jusqu'à ce que je revienne m'occuper de toi . . .

Mais non: la cavale s'est couchée sagement sur sa litière de brouillard: ne suis-je pas son maître, ne l'ai-je pas créée, n'ai-je pas sur elle droit de vie et de mort? La cavale m'attendra bien encore une saison.

(C. 486-487)

Comme dit Mme Gross, la cavale est "source de force, un sursis au désespoir . . .l'image d'une énergie dépensée dans le dessein de s'arracher à autrui".¹¹ Quand la cavale dort, Anick commence à tomber sous le poids de la réalité douloureuse.

Ces exemples montrent que l'auteur, par

¹¹ Ibid., p. 43.

l'intermédiaire de la narratrice (Anne, Anick, Albe), apprend au lecteur le langage du Milieu, mais d'une façon très précise: elle donne à certains vocables des connotations bien personnelles, de sorte que le lecteur en vient à partager avec l'auteur un vocabulaire "privé". Des vocables qu'il ne connaissait pas, ou très vaguement, avant de lire les romans, acquièrent un sens et des résonances particuliers. Ainsi, des liens de sympathie s'établissent entre l'auteur et le lecteur. Comme ils parlent le même langage, il est plus facile pour celui-ci de s'identifier à l'auteur.

E. La Complicité

Dans La Traversière, Albe explique pourquoi elle veut écrire, ce qu'elle espère accomplir par ses livres:

si j'arrive à envoûter les lecteurs un jour,
ce ne sera pas avec des statistiques de
Mutuelles agricoles. Ce ne sera pas avec
des articles de toute façon, mais avec des
livres: je leur jetterai en vrac tout ce
que j'ai dans les tripes, mes faiblesses,
mes paresse, mes vices, mes amours, les gens
me rendront la jeunesse qu'ils m'ont prise
et peut-être, ensuite, tout doucement,
les milliers d'inconnus brusquement entrés dans
le plus intime de moi-même voudront-ils bien,
aussi, me tendre la main....

(T.206)

Il n'est certainement pas exclus d'attribuer ces mêmes buts à Albertine Sarrazin; on constate que dans ses romans elle essaie d'envoûter les lecteurs et de les faire entrer dans le plus intime d'elle-même.

Elle emploie plusieurs procédés pour gagner la sympathie du lecteur. D'abord, le choix même de la narration à la première personne favorise les rapports entre le "je" et le "vous". Par la voix de ses narratrices, Albertine Sarrazin raconte sa vie sur un ton oral,¹² s'adressant des fois directement au lecteur: 'Il faut que je vous en parle un peu, ça vaut le coup' (C.265). D'ailleurs, le caractère même de ses narratrices semble être conçu pour attirer la sympathie du lecteur. Anne, Anick, Albe- elles se ressemblent au point où on peut parler d'une seule narratrice, Albertine Sarrazin à peine cachée derrière ses personnages. La narratrice est très différente des autres détenues - propre, instruite, honnête (envers ceux qui le méritent), fidèle; elle ne ressemble aucunement à l'idée qu'on se fait d'une truande. Elle semble avoir plus de qualités en commun avec "nous autres" qu'avec ses "petites soeurs taulardes" (T.106). C'est exactement l'impression qu'elle veut donner.

Le langage employé par la narratrice est le procédé principal par lequel elle se détache des autres gens pour s'associer au lecteur. On peut faire une analogue entre les rapports auteur/lecteur et les rapports existant dans La Cavale entre Nicole et Anick. Ces deux femmes de culture semblable s'entendent très bien:

¹²A cet égard, voir J. Gross, op. cit., pp. 51-54.

Avant son arrivée, j'étais fatiguée de faire des calembours et de chanter en langue étrangère: pour les betteraves, le calembour c'est du dingue-dingue, les langues étrangères c'est du charabia. Maintenant, je peux finasser respectueusement avec la patronne ou écouter les prônes de l'aumônier . . . je sais que Nicole apprécie et écoute aussi.
(C.276)

On peut comparer aussi les rapports qui s'établissent entre le lecteur et l'auteur au dialogue entre Albertine et son mari. Comme dit Josane Duranteau dans son introduction aux Lettres à Julien:

. . .dialoguer avec Albertine, c'était jeu d'escrime, preste, incisif, aigu. Privée, dans sa cellule, de tout véritable interlocuteur, elle n'a que ses lettres pour jouer de la repartie, et en jouir. Julien, le plus aimé et le plus proche d'elle, est, de beaucoup, le partenaire préféré....¹³

Dans les romans, c'est pour le lecteur qu'elle veut "finasser"; c'est le lecteur son partenaire dans ce jeu d'escrime, partenaire moins doué que Julien peut-être, mais à qui elle confère une culture et des goûts semblables aux siens. Les exemples sont nombreux où elle fait appel aux connaissances culturelles de son "interlocuteur". Elle aime beaucoup employer une expression pompeuse pour qualifier quelqu'un d'insignifiant: "l'amphitryon du jour" (C.69) pour parler de Gina, "l'enfant d'Esculape" (C.55) pour se rapporter au médecin de la prison, "sa pose

¹³A. Sarrazin, Lettres à Julien (Paris, 1971), Introduction par J. Duranteau, p. 12.

Récamier" (C.72), pour se moquer un peu des manières de Nadine. Elle invite le lecteur ainsi à partager son ironie.

Elle fait aussi des calembours et d'autres jeux de mots pour le seul plaisir de jouer avec les mots devant quelqu'un qui va apprécier ces tours d'esprit. Elle dit par exemple, "Je pense mais j'essuie" (C.155). On peut voir qu'elle s'amuse beaucoup à ces jeux. Dans l'exemple suivant, elle se moque, en passant, du directeur de la prison:

Du moment que les détenues s'amusent gentiment en famille . . .je veux dire: lorsqu'elles poussent seulement un petit roupillon, nul, et même le Chef, le Nul des nuls, ne songerait à troubler la fête.

Elle joue aussi avec les mots dans les nombreuses expressions du genre "le contact humain ne saurait faire office de verre de contact" (T.239). Il n'y a pas de raison pour employer une telle expression sinon pour s'amuser et pour inviter un interlocuteur à s'amuser aussi. Ainsi, Albertine Sarrazin fait de son lecteur un interlocuteur privilégié qui partage sa culture, ses goûts et qui apprécie ses blagues et ses jeux de mots. Impossible de ne pas partager également sa vision du monde et de compatir aux torts qui lui ont été faits.

Il doit être évident que l'initiation à l'argot, telle que nous l'avons décrite, sert à renforcer la complicité entre l'auteur et le lecteur. Puisqu'ils "parlent le même langage", donnent les mêmes connotations

aux vocables argotiques, ils peuvent s'entendre très bien ensemble. L'auteur arrive même à faire des calembours avec des vocables argotiques:

Arrête ton char, tu perds des roués (C.381)
je me répétais que je n'avais plus aucun droit
et je me préparais à user du gauche (C.451).

Evidemment, on ne perd pas le fil de l'histoire si on ne comprend pas ces jeux de mots; mais celui qui saisit la blague arrive à s'approcher encore plus de la mentalité de l'auteur.

F. Le ton

S'il est vrai que l'auteur veut prendre sa revanche sur la société, lui faire "rendre sa jeunesse" (T.206), il faut remarquer qu'elle ne le fait ni en accusant, ni en se plaignant. Au lieu de plaider sa cause directement, elle en rit; au lieu d'injurier, elle se moque légèrement; au lieu de dramatiser, elle reste, comme elle dit dans ses Lettres, "pédante et plaisantine".¹⁴

L'argot joue un rôle capital dans l'établissement du ton. Mme Gross a remarqué: "Il n'est pas rare que le rêve poétique finisse, comme l'allusion culturelle, sur le mot vulgaire, placé en fin de phrase où il s'impose"; voici son explication: "il nous semble que ces chutes sur le mot grossier, familier ou argotique expriment

¹⁴A. Sarrazin, op. cit., p. 58.

l'expérience d'une condition dérisoire que l'auteur veut nier".¹⁵ Disons qu'elle se refuse le luxe de se plaindre. Elle préfère l'attitude légère, désinvolte. C'est pourquoi, au moments les plus chargés d'émotion, elle emploie des expressions populaires ou argotiques:

On s'aimait ainsi, en oubliant de s'aimer, voleurs, hallucinés, rôdant la nuit avec la mort sous les semelles....Quoi pourrait combler ce manque amer, quelle aurore à venir, quelle bibine refroidie? (C.47)

Merci, Julien, d'avoir su me faire si mal. Tu mets un terme aux chimères, après un corps tu me fais un coeur de femme, ces femmes dont je méprisais le pouvoir mendiant, les attachements et les servilités forcenées. Maintenant, c'est moi qui renifle tes liquettes . . ."Allons-nous-en, dis-je. On nous attend pour bouffer". (A.187-188)

. . .oui Lou, je me garde tu es gardé nous nous gardons pour l'un l'autre, nous ferons l'amour autant de fois que nous nous sommes rêvés, tu crois qu'on aura assez de toute la vie? et toute cette liberté dont je n'ai que faire puisqu'elle m'est jetée comme l'os au chien, le pécule, les fringues, le carnet, le balluchon, beaux cadeaux! (T.23-24)

Par les mots argotiques et populaires, Albertine Sarrazin brise elle-même le ton du passage lorsqu'il devient sentimental. Par conséquent elle rend encore plus touchantes les phrases sans argot qui laissent voir les vraies émotions de la narratrice.

Le ton léger fonctionne comme les autres procédés dont nous avons fait mention. Il serait difficile d'aimer

¹⁵J. Gross, op. cit., pp. 60-61.

un personnage qui se plaint tout au long de trois romans. Mais les narratrices d'Albertine Sarrazin qui plaisantent sur leurs propres détresses nous semblent d'autant plus courageuses et dignes de notre sympathie.

G. Conclusions

Nous constatons que, dans les romans d'Albertine Sarrazin, plusieurs effets sont produits par l'emploi de l'argot. Les vocables argotiques créent d'abord le décor. Sans qu'on puisse parler d'un document sur les habitudes linguistiques du Milieu, l'emploi de l'argot fournit les éléments de couleur locale qui nous donnent l'impression de nous plonger dans le Milieu.

Deuxièmement, l'argot permet à la narratrice de montrer son dédain envers tous ceux qui ne sont pas comme elle - gens de petit esprit, incultes, malpropres - que ce soient les administrateurs de la prison ou bien les autres détenues. Ainsi l'argot sert à mettre en valeur le caractère du personnage principal.

Le désir de se faire valoir étant sa raison avouée d'écrire (T.206), Albertine Sarrazin emploie plusieurs procédés pour gagner le lecteur. A cette fin, elle lui apprend un langage argotique qu'il possède désormais en commun avec elle. Suivant la narratrice dans l'emploi de ce langage-allusions, jeux de mots - il en vient à mieux

comprendre sa mentalité et même à s'identifier à elle et par association, à l'auteur. Pour le lecteur des trois romans, Albertine Sarrazin n'est plus une truande quelconque, mais un individu bien sympathique. C'est pourquoi il est arrivé, comme elle l'avait espéré, que des milliers d'inconnus ont voulu lui tendre la main.

CONCLUSION GENERALE

Au cours de ce travail, nous en arrivons à contredire certaines idées très répandues sur l'emploi de l'argot par Albertine Sarrazin. Nous démontrons, d'abord, qu'elle emploie moins d'argot dans ses romans qu'on ne le pense. Son vocabulaire en général est d'un niveau courant, voire littéraire, et en tout cas, elle emploie plus de vocables populaires que vraiment argotiques. L'impression qu'elle utilise beaucoup d'argot provient du fait qu'elle se sert maintes fois des mêmes vocables.

Deuxièmement, les vocables argotiques se trouvent dans la narration autant que dans le dialogue. On arrive donc à mettre en question l'idée selon laquelle le rôle principal de l'argot serait de reproduire de façon authentique le parler des prisonnières. Or, la narratrice étant une personne instruite, au même titre que l'auteur, elle n'aurait pas besoin d'employer l'argot ailleurs que dans le dialogue. Si elle le fait, on peut supposer que l'auteur veut créer certains effets artistiques.

En effet, nous refusons le point de vue d'après lequel les romans d'Albertine Sarrazin seront d'abord des documents sur les habitudes sociales et linguistiques des prisonnières françaises. Nous ne rejetons pas ce point de vue par simple esprit de contradiction, mais seulement après

après avoir examiné de très près la nature du vocabulaire employé dans les romans.

Cette étude révèle que les vocables argotiques employés par Albertine Sarrazin ne semblent pas constituer une sélection représentative de l'argot. Au contraire, ce sont des vocables qui remplissent des critères précis -- vocables non-techniques, éprouvés par le temps, presque du langage populaire et souvent faciles à comprendre par la forme même des mots. L'auteur se sert de ces vocables moins pour reproduire les habitudes linguistiques du Milieu que pour donner au roman un ton moqueur et ironique. Par l'emploi de l'argot, la narratrice s'écarte à la fois des autres prisonnières et de la société bourgeoise.

Nous remarquons aussi que les vocables argotiques sont très souvent employés dans un contexte où le sens et même des connotations assez subtiles sont facilement devinés par le lecteur. Ainsi le lecteur subit une initiation au cours de laquelle il apprend à donner aux vocables argotiques, et à d'autres vocables aussi, la valeur que leur donne la narratrice. Peu à peu des liens se forment entre lui-même et la narratrice, du fait qu'ils possèdent en commun un certain vocabulaire.

On se rend compte que cette ambiance d'amitié est voulue. En se séparant des autres prisonnières et des bons bourgeois par son ton ironique et argotique, la narratrice se rapproche du lecteur. Elle suggère que, dans ce monde

peuplé de "betteraves" et de "caves", seul le lecteur est capable d'apprécier son caractère fin et sensible.

L'apprentissage à l'argot que subit le lecteur sert à renforcer le courant de sympathie qui le rapproche de la narratrice.

Or, comme la narratrice et l'auteur se ressemblent à s'y méprendre - malfaiteurs et écrivains toutes les deux, chacune amoureuse d'un homme exceptionnel, lui-même truand - et que l'emploi de la narration à la première personne invite le lecteur à confondre narratrice et auteur, on finit par éprouver pour Albertine Sarrazin les mêmes sentiments amicaux qu'elle crée au profit de son personnage principal. L'auteur réussit donc à "envoûter" son public, à gagner l'amitié qui lui manquait pendant son incarcération.

Le concept d'une initiation linguistique dans les romans d'Albertine Sarrazin nous semble capital dans l'étude de son style. Grâce à cette idée, nous pouvons expliquer pourquoi même un étranger sachant peu d'argot peut comprendre et lire avec plaisir ses romans. Ce qui est intéressant aussi, c'est que nous arrivons à réfuter l'idée trop répandue selon laquelle, à moins d'être soi-même de la classe criminelle, on doit forcément se heurter contre l'étrange vocabulaire argotique employé dans les romans. Nous montrons au contraire que l'argot peut servir non à aliéner le lecteur, mais à le faire participer de façon plus

étroite à la pensée de l'auteur.

Ces conclusions si différentes de celles auxquelles on pourrait s'attendre soulignent la nécessité d'employer une méthode assez rigoureuse dans ce genre de recherche. Il est trop risqué de se fier uniquement aux impressions subjectives. Au lieu de commencer par l'idée qu'Albertine Sarrazin emploie "beaucoup" d'argot, nous avons compté les occurrences, afin de savoir exactement combien d'argot elle emploie; au lieu d'accepter la présupposition selon laquelle l'argot se trouverait principalement dans le dialogue, nous avons étudié la répartition des occurrences. Par conséquent, nos conclusions sont appuyées par des faits et non par de vagues impressions.

Une autre innovation dans notre travail, par rapport aux études précédentes comme celle de Mme Gross, est la distinction faite entre les vocables et les occurrences. Au lieu de dresser tout simplement une liste de vocables argotiques, nous avons compté aussi toutes les occurrences de ces vocables afin de calculer ensuite leur fréquence moyenne. Grâce aux chiffres ainsi obtenus, nous avons pu établir des classes de fréquence, ce qui nous a fourni la clef de la technique argotique d'Albertine Sarrazin. C'est-à-dire, nous avons remarqué que l'emploi d'un très petit nombre de vocables souvent répétés entraîne l'impression que l'auteur se sert de beaucoup d'argot.

Dans le deuxième chapitre, nous avons examiné la nature même des vocables argotiques employés dans les romans, chose qui n'avait pas été faite auparavant. C'est ainsi que nous avons découvert que ces vocables partagent certains traits significatifs qui favorisent leur bonne compréhension. L'étude de ces vocables dans leur contexte est aussi une contribution du présent travail, de même que l'étude des procédés de formation employés dans la création des vocables argotiques non-lexicalisés. Ces deux enquêtes nous ont mené à remarquer l'adresse avec laquelle l'auteur manipule les vocables argotiques. Comme nous l'avons dit, le sens des mots est souvent expliqué par le contexte ou par la forme même. Cette constatation, à son tour, nous a permis de former la théorie d'une initiation à l'argot, théorie qui, à la relecture des romans, a paru juste.

Notre travail se compose donc d'une analyse des faits linguistiques, suivie par une tentative de synthèse. Evidemment des problèmes se sont posés au cours de cette recherche, et avant de conclure il faudrait en parler.

A part le problème déjà discuté dans l'introduction, celui de distinguer l'argot des vocables populaires, le relevé lui-même a posé quelques petits problèmes. En général nous avons suivi, un peu naïvement peut-être, les solutions adoptées par Mme Gross. Par exemple, "bifton" ayant deux sens très distincts ("lettre" ou "billet de banque"), on le compte deux fois, comme deux vocables différents.

"Moufter", au contraire, employé une fois pour dire "protester" et une fois avec le sens de "ne pas protester" (voir glossaire), compte pour un seul vocable. Les formes masculines et féminines d'un substantif sont regroupés -- "casseur", "casseuse", "tricard", "tricarde". Une seule exception est "cave" et "cavette", comptés comme deux vocables, suivant l'exemple du dictionnaire Esnault, peut-être du fait que la forme féminine est beaucoup plus récente. Ces cas, heureusement, ne sont pas nombreux et ne doivent pas modifier sensiblement les calculs qui en dépendent.

Le plus difficile est de savoir évaluer les résultats de l'analyse statistique. La tentative d'employer les oeuvres non-romanesques comme "norme", et de faire des comparaisons entre les trois romans n'a pas trop réussi, sauf dans un sens général. Il est évident que l'auteur se sert consciemment de l'argot dans La Cavale parce qu'elle y en emploie beaucoup plus que dans le Journal. Mais les résultats des autres comparaisons sont moins nets. Nous nous sommes rendu compte qu'il faudrait faire des analyses très détaillées de chaque roman si l'on voulait savoir par exemple pourquoi le N_2 dans La Cavale est de 0,65% et dans La Traversière seulement de 0,08%. De telles recherches nécessiteraient beaucoup de temps, gonfleraient les dimensions du présent travail et nous entraîneraient loin du sujet initial. Pour ces raisons, nous avons dû nous

limiter souvent à enregistrer les résultats de l'analyse sans en tirer des conclusions poussées. Nous avons constaté, par exemple, une certaine évolution dans l'emploi de l'argot par Albertine Sarrazin (Graphique 1,3); mais nous laissons à d'autres chercheurs la tâche de décider si les tendances observées sont dues à des raisons externes (le désir de l'auteur d'écrire un roman sans argot), ou à des exigences internes, propres à chaque roman.

Nous n'avons pas pu poursuivre trop loin l'étude des fréquences non plus, à cause du manque d'une base de comparaison. Nous avons calculé la fréquence moyenne des vocables argotiques dans chaque roman, et nous avons nommé vocables de haute fréquence ceux dont le nombre d'occurrences dépasse la moyenne. Cependant il aurait fallu savoir en plus la fréquence moyenne des vocables non-argotiques. Ainsi on pourrait dire si les vocables argotiques en général ont une fréquence plus élevée que les autres et si certains vocables argotiques ont vraiment une fréquence exceptionnelle par rapport à tous les autres vocables du roman. Encore une fois, nous avons dû renoncer à répondre à ces questions pour des raisons matérielles. Le dépouillement de trois romans exigerait l'emploi des machines et une science dont nous ne disposions pas.

Finalement, ce travail ne prétend pas être plus qu'un point de départ dans l'étude de l'argot chez Albertine Sarrazin. Du fait que nous avons essayé de parler en même temps de trois romans différents, nos conclusions sont forcément un peu générales et portent sur ce qu'il y a de semblable dans l'emploi de l'argot dans les trois romans. Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire. Il faut maintenant appliquer aux oeuvres individuelles les résultats de notre enquête.

Pour revenir à nos trois buts, annoncés dès l'Introduction (p. 10), nous estimons que nos réponses au premier et au deuxième (sur la quantité et la nature de l'argot employé par Albertine Sarrazin), sont du moins adéquates. Quant au troisième (les effets du vocabulaire argotique), nous y avons répondu aussi bien que possible dans le cadre de ce travail. Il resterait à examiner le rôle de l'argot dans le déroulement interne de chaque roman. Nous avons démontré cependant que l'argot établit le décor, donnant au roman de la couleur locale. Par ses effets expressifs, il permet à la narratrice d'exprimer une appréciation défavorable de ses co-détenues et du personnel de la prison. Enfin, nous avons introduit la théorie d'une initiation à l'argot ayant pour but de favoriser le rapprochement entre la narratrice et le lecteur. Le lecteur, possédant en commun avec la narratrice un

certain vocabulaire, il en vient à mieux comprendre la mentalité d'Albertine Sarrazin, à compatir aux torts qui lui ont été faits et à s'identifier à elle.

GLOSSAIRE

LES VOCABLES ARGOTIQUES EMPLOYÉS

PAR ALBERTINE SARRAZIN DANS SES ROMANS

Abréviations employées dans le Glossaire

A.	<u>L'Astragale</u> (suivi par numéro de page).
A., 1821	Ansiaume, forçat à Brest, 1821.
Arg. Tr.	Argot des truands
B., 1598	Bouchet, <u>Serées</u> .
Bauche	<u>Le Langage populaire</u> (Paris, 1928).
Bruant	Dictionnaire d'argot du XIX ^e s. (1901 et 1906).
C.	<u>La Cavale</u> (suivi par numéro de page).
cambr.	cambricoleurs.
chans.	chanson (avec une date).
Delesalle	Dictionnaire argot-français et français-argot (1895).
dét.	détenus en prison.
Dét.	Un détenu anonyme, <u>Intérieur des prisons</u> .
Dict. compl., 1844	<u>Dictionnaire complet</u> (anonyme).
Esn.	Esnault, <u>Dictionnaire historique des argots français</u> (Paris, 1965).
filles	prostituées.

- Forban, 1829 Mémoires d'un forban philosophe
(anonyme).
- Gross Le vocabulaire argotique dans
l'oeuvre d'Albertine Sarrazin
(Nice, 1971).
- Guiraud L'Argot (Paris, 1969).
- L. 1872-1889 Larchey, Dictionnaire historique
d'argot.
- Lacassagne L'Argot du "Milieu" (Paris, 1948).
- Leitner et Lanen A Dictionary of French and
American Slang (New York, 1965).
- M. 1883-1890 G. Macé, policier, notes (1883-
1888); Mes Lundis (1889); Mon
Musée (1890).
- malf. malfaiteurs.
- M. -Chr., 1883 Moreau-Christophe, Argot, dans
Dictionnaire de la conversation.
- N., 1899 Nouguié, malfaiteur lyonnais,
détenu en 1899.
- nain, 1847 Dictionnaire d'argot (anonyme),
de format "nain".
- Pierre, 1848 Pierre (éditeur), Argot et jargon.
- polic. policiers.
- R., 1835 Raspail, dans Le Réformateur
(1835).
- Rat., 1790 Le Rat du Châtelet (livret anonyme).
- Rig., 1878, 1881 Rigaud, Jargon parisien (1878),
et Dictionnaire d'argot moderne
(1881).

Sandry et Carrère	<u>Dictionnaire de l'argot moderne</u> (Paris, 1962).
Simonin	<u>Le Petit Simonin illustré</u> (1959), et <u>Petit Simonin illustré par</u> <u>l'exemple</u> (1968).
sold.	troupiers
sout.	souteneurs de filles.
Sue.	<u>Mystères de Paris</u> (1842-1843).
T.	<u>La Traversière</u> (suivi par numéro de page).
transp.	forçats transportés en Nouvelle- Calédonie, en Guyane.
V., 1836	<u>les Voleurs</u> , de Vidocq (1836).
vol.	voleurs.
voy.	voyous

- l'Accidentelle en prison: cantine pour tout ce qui n'est pas alimentation, à l'exclusion du tabac (Gross, p. 14). "'Comment c'est, ici, la cantine? Une grande feuille, ou des bulletins individuels....On s'empresse de m'en prêter un, de me faire passer la liste des vivres, de l'accidentelle, des journaux." C.24.
- alpagner collecter, arrêter (Esn.voy.,1935).
"Julien s'est fait alpagner en venant ici" (A.169) (Julien s'est fait arrêter par la police, quand il est allé chez sa mère qui habitait dans un secteur interdit au fils.)
- les Assiettes Cour d'assises (Esn.malf.,1941).
"comme j'ai claironné à l'arrivée que je partais pour les AssiettesGina pense que la cavale doit logiquement me venir à l'esprit" (C.61) (Anick arrive en prévenue; elle attend le jugement. Si possible elle devrait s'échapper avant d'être jugée) (Voir aussi C.70).
- *bafouille (f.) lettre (Esn.sold.,1916).
"Mauricette saute à terre, un paquet de bafouilles lestant son filin. Elle fait le vagemestre, de lit en lit." (C.16) (Voir aussi A.144, T. 21, C. 50, 66, etc.).
- bagouze (f.) bague de doigt (Esn.écrit "bagouze"; voy.1919).
"Tout soudain cette bagouze prenait un volume et un sens énormes" (C.88). (Elle parle ici de son alliance, perdue dans le W.C..)
- balançage (m.) délation (Esn.malf.,1952).
"'ça, (une fouille générale) ça n'arrive jamais qu'après un coup de balançage. Or, il n'y a que nous quatre au coup, et . . ." C.78.

- *balancer dénoncer (Esn.voy.,1900).
 "Je ne crois pas qu'elle aurait été jusqu'à me balancer, mais je crains et je ménage tout le monde. L'idée de capture ne me quitte pas" A.134.
- balanstiquer jeter avec mépris (Esn.écrit "balance-tiquer"; voy.,1882).
 "'T'avais qu'à les prendre....Tu les aurais balanstiquées après, en douce'" C.31.
- barda (m.) billet de 1,000 F. (Esn.voy., 1953).
 "Finalement il ne resta plus à la banque que dix ou vingt malheureux bardas" C.139.
- bavard (m.) avocat (Esn.Sue.,1842).
 "Mon défenseur habituel habite loin d'ici, je préfère prendre un rechange sur place, connaissant les cheveilles locales, un bavard pour aller jusqu'à l'audience" C.22 (Voir aussi C 39, 68, 80 T. 54 etc.).
- baver baratiner (Leitner et Lanen).
 ". . .comme on dit en langue verte à propos d'autre chose, l'avocat était-il parti baver dans les couloirs?" C.136.
- bêcheur (m.) avocat general (Esn.Dét.,1846).
 "Le président, les assesseurs et le bêcheur font leur entrée" C.319.
- berlue (f.) couverture (Esn.Fresnes,1946).
 "Puis on plie chaque berlue en quatre, puis en huit, jusqu'à obtenir le format idéal, on fait de même pour les draps" C.19 (Voir aussi C. 78, 112, A. 88 etc.).
- *bifton (m.) 1) billet de correspondance clandestin (Esn.écrit "biffeton"; dét.,1860).
 "C'est Mauricette qui incinère les

biftons après lecture" C.16 (Voir aussi C. 58, 70, 118 etc.).

- 2) billet de banque (Esn.voy.,1919).
"Mes biftons comptés, enregistrés, mis en sûreté avec la joncaille et le transistor..." C.11.

biftonner écrire et faire passer des billets (Esn.écrit "biffetonner"; dét., N., 1899).
"Pour garder le contact avec les copines du dortoir d'en dessous, tout le monde biftonne à tour de poignet" C.16.

blaze (m.) nom (Esn.écrit "blase"; voy.,1885).
"son blaze, une chiée de noms, pas commodes à prononcer ni à retenir..." C.30.

bonnir causer (Esn.A.,1821)
"Je fais signe à Mado de la boucler: ça, c'est une affaire de complicité-recel pour elle si elle en bonnit trop long." C.37.

bradillon (m.) bras (Esn.écrit "brandillon" aussi; voy.,1953).
"Je me prépare à me mettre tout ça sur les bradillons. 'Non, non, je vais appeler une femme de service pour vous aider'" C.360.

braquage (m.) attaque à main armée (Esn.voy.,1941).
"La matonne a levé des bras navrés et impuissants: bon sang, j'étais pas en train de faire un braquage pourtant" C.88.

*brique (f.) million (Esn.malf.,1946).
"'je verse une brique, deux briques, j'arrose tout le monde avec du pognon, tu sais..." C.77.

- *buter tuer (Esn.écrit "butter"; A.1821).
 "'Dans le Milieu, on n'a pas besoin de Deibler ni de poulets pour buter les gens, on règle ses comptes soi-même' C.28.
- *cador (m.) chien (Esn.Rig.1878).
 "'Je vais recommencer comme quand l'hôtel marchait: à onze heures, je boucle tout et je lâche le chien'. Cette nuit, Julien a sauté le mur, caressé le cador et enquillé par une fenêtre...." A 80.
- calebonde (f.) lampe, ampoule (Esn.écrit "calbombe"; chandelle: Rig.,1878).
 "Déjà, on a besoin de la lumière pour lire au dortoir; et quand la matonne oublie l'heure de la ronde, eh! Puisqu'on l'a voulu, cette calebonde, il serait illogique de taper dans la porte ou de balancer sa godasse au plafond, pour hâter l'extinction ou carrément faire voler l'ampoule en éclats." C.444.
- came (f.) marchandise, d'abord bijoux volés (1883), ensuite cocaïne et autres marchandises clandestines (1925) (Esn.voy.).
 "Nadine me dit . . .que ma came ne l'intéresse pas: elle en a déjà, des bijoux, honnêtement volés ceux-là" C.130 (Voir aussi C. 38, 108).
- cantiner acheter des vivres à la cantine (de la prison) (Esn.dét.,1931).
 "comment font-elles pour avoir encore, un 23 du mois, de quoi cantiner autant?" C.24.
 (voir aussi C.36, 46, 48, 52 etc.).
- caroube (f.) clé (Esn.A.,1821).
 "La matonne . . .ressemble ses caroubes entre ses genoux avec un cliquetis précautionneux..." C.45.
- *casse (m.) cambriolage par effraction (Esn.vol., N.,1899).

"Ça arrive à presque toutes celles qui sont là pour casse: tu comprends, les fonds d'origine douteuse sont toujours, pour le juge, des fonds d'origine fraduleuse'." C.35.

*casser

fracturer (pour cambrioler) (Esn. vol., 1951).

"Ma liberté m'encombre: je voudrais vivre dans une prison dont tu saurais fermer et casser la porte." A.134.

*casseur (m.)
casseuse (f.)

cambrioleur (Esn.voy., 1885).

"Je fais triste figure devant une telle organisation, moi qui n'ai pour tout associé qu'un tout petit casseur..." C.62.

*cavale (f.)

évasion (Esn.Forban, 1829).

"on l'a remontée après une salade, un coup de cavale" C.61 (Voir aussi C 62, 63, 71, 72 etc.).

cavalier

s'enfuir (Esn.A., 1821).

"Maintenant, j'ai annoncé la fuite, et au lieu de m'aider, au lieu même de me laisser cavalier en paix, elles s'accrochent à moi pour que je les emmène." C.74.

*cave (m.)

homme fait pour être dupe (Esn.voy., 1882); qui n'est pas affranchi, naïf (Esn.voy., 1926).

"Pierre était, selon sa propre expression, 'en train de faire le cave à l'usine'..." A.45.

cavette (f.)

femme non-affranchie (Esn.voy., 1926).

"Tu aurais été juste un peu plus cavette et j'arrivais en pleine partouze'." A.93.

- cellotte (f.) cellule de punition (Esn.dét.,1883).
 "'Ce sera dur, très dur....Surtout si tu ne peux pas sortir de ta cellotte et que je doive aller te chercher au quartier femmes'." C351.
- *champe (m.) vin de Champagne (Esn.filles,1857).
 "ils se sont donc amenés avec les poches bourrées de flasks et deux bouteilles de champe dans le cabas." C.269.
- chanstic (m.) change, évolution défavorable d'une situation (Esn.écrit "chancetique"; voy.,1954).
 "...ça fait là-dedans des chanstics aussi imprévisibles que désastreux. Une fille se casse....D'autres la remplacent...." C.86.
- chanstiquer changer (Esn.écrit "chancetiquer"; transp.,1896, cambr.,1879).
 "'Vous savez que j'ai fait chanstiquer deux pansements jeudi." C.36.
- char (m.) plaisanterie (Esn.écrit "charr"; voy.,1901).
 "Bah, dis-je, tout ça, c'est du char" A.12.
- chasse (f.) oeil (Esn.écrit "châsse"; M.-Chr., 1833).
 "Jean ouvre des chasses comme des soucoupes: il n'a pas dû voir souvent autant de braise éparpillée sur sa descente de lit." A.162,
- *chouraver voler (Esn.forains,1938).
 "'Rendez-moi tout ce que reste et oublions qu'il y en avait davantage. Car je ne pense pas qu'on ait tout chouravé.'" A.159.

- chtar (m.) cachot de prison (Esn.écrit "schtar"; dét.,1846).
"Le frangin est encore au chtar ..."
A.144 (se rapporte à Julien qui est en prison encore une fois).
- *cigare (m.) tête (Esn.malf.,1926).
"J'en ai marre de m'encombrer le cigare, à longueur de semaine avec le sujet 'subsistance matérielle'..."
C.53 (voir aussi C.36, 65, 66, 72, 76 etc.)
- clandé (en) dans la clandestinité
(Esn.donne "clandé" (m.): tripot clandestin (voy.,1953).
"Dans les bars où s'agglutinent les prostituées, j'ai retrouvé quelques mineures de Fresnes, qui tapinent en clandé jusqu'à l'âge requis pour la carte...." A.129.
- *coco (m.) estomac (Esn.nain,1847).
"'Reposez-vous tranquillement, on rapportera de quoi déjeuner: vous n'allez pas partir comme ça, sans rien dans le coco'." T.44.
- coffiot (m.) coffre-fort (Guiraud, p. 72)
"Je crois qu'elles ont trimbalé ensemble un petit coffiot modèle pour dames." C.62.
- condé (m.) commissaire de police (Esn.Dict.comp., 1844). agent de sûreté (Esn.voy.Rheims, 1906).
"Faire le mur d'une prison, faire la peau d'un condé, faire l'amour avec Zizi, faire n'importe quoi mais pas continuer à me retourner ainsi comme un steak sur le gril." C.70.
- conditionnelle (f.) liberté conditionnelle (Sandry et Carrère).
"'On ne sait jamais ce qui vous reste: il y a les grâces, la conditionnelle...'." A.11.

- *couille (f.) sottise, stupidité (Bauche).
 "'Sur le moment, quand j'ai lu, j'ai eu un coup de dinguerie, j'ai pensé que Nadine avait fait une couille, ou toi, bref, je perdais le cigare'." C.150.
- crâpaud (m.) bourse (Esn.nain,1847).
 "J'explique que Julien n'est pas mon client, que ce n'est pas son crapaud que j'aime et qu'il ne nous doit rien." A.116.
- crocodile (m.) fil électrique muni de pinces que l'on branche entre la batterie et le tableau de bord d'une auto et qui remplace la clef de contact manquante (Sandry et Carrere),
 "J'imagine les talons aiguille glissant sur les pédales, les ongles retournant sur le crocodile." A.135.
- décarrade (f.) départ (Esn.Forban,1829).
 "On ne peut compter sur la bonne installation des familles, une fois pour toutes, sur le même pieu ou le même tabouret jusqu'à la décarrade." C.114.
- *décarrer sortir (Esn.Rat.,1790; voy.,1928).
 "Mona est appelée à décarrer d'un jour à l'autre..." C.98.
- dérouiller rester sans client (Esn.filles, 1925).
 "'Quand je mets cette robe, ma pauvre, je dérouille pas'. 'Moi, je ne travaille bien qu'en pantalons'" A.130.
- doublard (m.) gardien-chef (Esn.Var. de "double", dét.,1881).
 "'Mais cet 'amant' comme dit le doublard?' " C.219 (se rapporte à "chef" plus haut).

douiller

payer (Esn.voy.,1858).

"(L'alliance) provient d'un très vieux casse de bijouterie, quelque part en France. Cette alliance, n'étant pas faite sur mesures, est un peu grande, et je n'ai pas voulu douiller pour la faire rétrécir beaucoup plus qu'elle ne m'a coûté." C.87.

*droper

courir (Esn.voy.,1902).

"les agents convoyeurs m'ont fait droper au pas de charge jusqu'à la gare." C.159.

les durs (m.)

prison (Esn.malf.,1899).

"le crochet, c'est bon pour se retrouver aux durs pour un petit 90, avec une tentative dans le dossier..." C.101 (Quatre-vingts jours au cachot, c'est la punition usuelle pour une tentative d'évasion).

écluser

boire (Esn.voy.,1936).

"On a beaucoup bavardé, cela donne soif. Qu'en pensez-vous, Anne?' Moi pour écluser, toujours d'accord." A.91.

emplâtrer

empocher (Esn.cambr.1948).

"il se cantonnera derrière 'son intégrité professionnelle', qui lui interdit de se mouiller dans nos trafics, et en profitera pour tout emplâtrer..." C.314.

enquiller

entrer, s'introduire (Esn.voy.,1953).

"Au dernier étage, la dernière porte est déverrouillée;...Avant d'enquiller, j'ai le temps d'apercevoir un bon morceau de crépuscule par la verrière du toit." C.14.

faffes (m.)

papiers d'identité (faux) (Esn.Forban, 1829).

"Dans certains quartiers de Paris, on ne

vérifie pas vos faffes à la reception des hôtels: il suffit de présenter avec assurance un porte-cartes vide, que le taulier repousse avec politesse." A.133.

flag (m.)

flagrant délit (Esn.polic. et malf., 1935).

"On ne laisse pas courir les gens comme moi, même en liberté provisoire, lorsqu'on a eu le bonheur de les surprendre en flag." T.219.

fouille (f.)

poche (Esn.Fustier,1883).

"Nadine glisse dans mes fouilles quelques bonbons:" C.95.

fourgue (se mettre)

devenir marchand receleur (Esn.R.,1835).

"Nadine rit comme une dingue, me dit qu'elle n'a pas l'intention de se mettre fourgue" C.130 (Anick lui avait proposé quelques bijoux volés.)

frime (f.)

visage (Esn.V.,1836).

"je revoir la frime du gars de tout à l'heure..." C.56.

frimer

regarder, voir (Esn.voy.,1925).

"La matonne s'assoit sur sa chaise, rassemble ses caroubes entre ses genoux avec un cliquetis précautionneux et frime par-dessus nos têtes recueillies." C.45.

gaffe (m.)

gardien de prison (Esn.Pierre,1848).

"le quartier a tremblé sous les vociférations du gaffe...." C.186.

*galethouse (f.)

gamelle (Esn.malf.,1879).

"j'entasse par-dessus les leurs mon verre, mon assiette et ma cuiller mais on a oublié la galethouse...." C.20 (Voir aussi C.39, 52, 54 etc.)

- gamberge (f.) calcul (Esn.malf.1952)
 "Pendant ce temps, Fatima a enregistré, ses grands yeux vides et luisants cachant hermétiquement l'arrière, la gamberge." C.110.
- gamberger réfléchir (Esn.voy.,1926).
 "Voyons donc: une idée que je gambergeais depuis quelques jours s'impose: liberté médicale." C.39.
- user du gauche argumenter finement (Gross, p. 24).
 cf. "parler de la main gauche": travestir son langage (Esn.: zouaves provençaux, 1882).
 "en arrivant au Bureau, j'ajustai donc le masque 'Humble déférence', je me répétais que je n'avais plus aucun droit, et je me préparai à user du gauche." C.451.
- *gnouf (m.) prison (Simonin écrit "gniouf")
 "Oh! Chef, le gnouf, on finit toujours par en sortir, vous savez!" C.452
 (se rapporte à "mettez-moi au mitard, ça m'est égal...!")
- gobette (f.) boisson (Esn.voy.,1952).
 ". . .je pique comme ça, pour me venger, en pourboire, ou pour boire. Oui, il me semble que je prends goût à la gobette...." T.117.
- se gougnoter pratiquer l'amour lesbien (Lacassagne écrit "gougnotter"; Delesalle, 1896).
 "Nos chefs savent bien que, sur trois individus décidés à se gougnoter ou à fomenter quelque pernicieux dessein, il s'en trouvera toujours un pour balancer les deux autres...." T.239.
- se gratter hésiter (Esn.voy.,1934).
 "Du coup, je ne me gratte plus: j'achète ce qui me plaît." A.120 (Anne

vient de découvrir qu'Annie n'est pas aussi pauvre qu'elle le prétend.)

*indic (m.)

délateur (Esn.malf.,1925).

". . .vous ne pouvez pas manger comme un porc dans n'importe restaurant: Le taulier est peut-être un indic, et vous, vous êtes tricard du coin et vous ne voulez pas être frimé, etc." C.206.

jeton (m.)

type, typesse (Esn.sout.,1905).

"Tu sais bien, vieux jeton, que je n'étais visible que pour la famille...." T.47.

jonc (m.)

or (Esn. malf.1952).

"(considéré comme valeur monétaire) (son alliance)" . . .c'était une tonne de jonc, un univers de jonc" C.88.

joncaille (f.)

or, en lingots, ou en bijoux (Esn.malf., 1928).

"Je sais que tu aimes la belle joncaille et que tu n'ignores pas pourquoi je suis là'." C.130.

lardu (m.)

commissaire de police (Esn.voy.,1951).

"on va fonder une pépinière à truands sous l'égide des lardus...." C.264.

latte (f.)

pied (Esn.voy.,1921).

"Posée sur les lattes de son banc comme un immondice géant sur le chemin de la fontaine, elle attend sa proie." (T.229).

à loilpé

à poil (forme codée) (Guiraud, p. 68).

"Ce 'nué' me donne la chair de poule. Ce n'est pas chauffé, dans ce pseudo-vestiaire, et, malgré la peau de bête, je grelotte. Se mettre à loilpé!" C.161.

- loquedu (m.) et adj. homme de peu, sans argent, sans talent (Simonin).
 ". . .une adorable robe d'été, presque neuve, qu'elle avait apportée pour les vraies loquedu, celles qui savent quémänder;." C.341.
- manouche (f.) cigain, cigaine (Esn. écrit "manouche"; forains, 1898).
 "cette espèce de manouche." T.48.
- maqué (être) vivre en concubinage (Esn.voy.,1889).
 "'Et toi, t'es maquée avec eux'." C.110.
- marle avisé (Esn.écrit marl; voy.,1884).
 "'les chefs ont été plus marles que nous'." C.284.
- marquet (m.) mois (Esn.écrit marqué; Forban, 1829).
 "On se les farcira comme des grands ces trois mois déjà écornés, ces trois marquets de rien du tout." T.199.
- mat (m.) matin (Esn.voy.1935).
 "'A deux plombs du mat, sans avoir téléphoné ni écrit, et allez, vous vous amenez comme une fleur'." A.80.
- maton (ne) gardien (ne) de prison (Esn.dét.,1946).
 "La surveillance des filles, au début, est plus constante que celle des matonnes." C.15. (voir aussi C. 12, 13, 19, 20, 23 etc.).
- matuche (m.) gardien de prison (Esn.dét.,1946).
 "'J'adore rouler le matuche'." C.287.
- micheton (m.) amant payant (Esn.sout.,1935).
 "Gina a beau être assistée comme une princesse ("un ami"), elle ne peut pas demander à un micheton de lui envoyer de l'élastique à soutiengorge. Un homme ne comprend rien à ces délicatesses. C.118.

- mitard (m.) cachot (Esn.dét. la Roquette,1884).
"à l'heure qu'il est, je serais au mitard, à tirer mes 90 et à m'apprivoiser avec ta mort." C.152.
- morfler recevoir, "encaisser" (Esn.voy.,1926).
"'Surtout qu'on va se morfler un fameux coup de flingue, j'ai l'impression'." C.325.
- morlingue (m.) porte-monnaie (Esn.voy.,1889).
"'Je suis sûre d'en revenir [du marché] avec quatre morlingues au lieu d'un'." A.117.
- *moufter ne pas protester (Sandry et Carrère écrivent "mouffter").
"Que dalle moufterai, donc, n'en penserai rien et le moins souvent possible, parce qu'en ce genre de recel je ne suis pas spécialiste." T.42. Parfois Albertine Sarrazin emploie "moufter" avec le sens contraire, de "protester": "La diatribe se poursuit un bon moment; j'encaisse sans moufter." C.127.
- mouillette (f.) compromission, risque (Esn.malf.,1946).
"Revenir à la mouillette après des années d'inaction vous rend, intact comme une primeur, un luxe oublié de prudence et d'émotion." T.286.
- Niort (battre à Niort) faire l'ignorant, nier (Esn.N.,1899).
"'Du reste, Zizi a toujours battu à Niort en ce qui me concernait....
"C'est ma femme, ma femme et pas mon associée"'. " C.179.
- osier (m.) argent monnayé (Esn.voy.,1935).
"le gars allait toucher l'osier et le sauvait ainsi des pattes du Trésor." C.139.

- *pâle (se faire porter) malade (Esn.sold.,1922).
 "Lorsque je vais à la consultation, toubib, pour essayer de me faire porter pâle,..." A.5.
- papier (m.) billet de banque d'au moins 100F (Esn.filles,1870; voy.1926).
 "...à mon mariage elle s'est fait un devoir de me doter: cinquante papiers...." T.245.
- *Parapluie (La maison) la police (Leitner et Lanen).
 "A l'atelier, on sait déjà que j'ai été en conférence avec la Maison Parapluie, et le silence est lourd, inquiétant, je sens le poulet." C.68.
- pastaga (m.) pastis (Esn.voy.,1952).
 "...puis je fis demander Annie par la bistrote en bas de son immeuble, celle à qui nous achetions le pastaga à la pièce." A.133.
- perlouze (f.) perle (Esn.écrit "perlouse"; voy., 1920); par extension, dent.
 "...il faut apporter son or, sous forme de bridge, ou sous forme de biftons, ou alors avoir trente-deux perlouzes dans la bouche."
- *perpète (f.) condamnation à vie (Esn.V.,1836).
 (en parlant de la peine de mort)
 "'Remarque, à choisir, je préfère ça à la perpète...'" C.27.
- perquise (f.) perquisition (Esn.polic.,1944).
 "Plus les feuillets tournent, avec la description détaillée des enquêtes et des perquises, la liste des objets retrouvés chez moi et sur moi...." C.426.

- pet (y avoir du pet) danger, menace d'une descente d'agents (Esn.voy.1928).
 "'A cette heure y a pas de pet, la matonne discute avec nous et il n'y a pas un chat dans les couloirs'." C.79.
- piano (m.) prise d'empreintes digitales par le service anthropométrique (Esn. polic. et malf., 1928).
 "Pendant deux heures ils m'interrogent, me minutent, me mesurent, me photographient: au dernier accord de piano je suis littéralement groggy...." T.79.
- placarde (f.) cachette (Leitner et Lanen).
 "'On va bien trouver une autre placarde, va'." C.132.
- *plombe (f.) heure (Esn.chans,1811).
 "'A deux plombs du mat...'." A.80.
- poivrade (f.) ivresse (Leitner et Lanen).
 ". . .elle n'avait jamais accepté d'être menée par deux voyous ivres de fatigue ou de poivrade...." C.43.
- poivre ivre (Esn.voy.,1959).
 "Même 'l'apéritif', macéré des semaines avant les jours de ripaille accentuée, ne chauffait pas comme ce vin libre: je suis poivre...." A.31.
- *poulaille (f.) inspecteur de police (Esn.Bruant, 1901).
 "Je ne crains vraiment que la poulaille, n'ayant pas le moindre papier à lui présenter en cas de rafle;." A.131.

- *poulaga (m.) agent de police (Esn.voy.,1950).
 "'Tu restes ici et, si les poulagas s'en mêlent, je saurai quoi leur répondre'." A.163.
- probloque (m.) propriétaire d'immeuble (Esn.voy., 1886).
 "Ce soir, c'est vraiment du recel involontaire: les probloques sont deux vieilles filles intransigeantes question visites nocturnes .".A.139.
- proc (m.) Procureur de la République (Esn. malf.,1926).
 "'le chef avait écrit lui-même au Proc pour tâcher d'arranger son coup'." C.349.
- *quille (f.) libération du service militaire (Esn.sold.,1936); par extension, libération de prison.
 "'Et lorsqu'elle sera tout à fait jugée', dit Aliette, qui a encore un an à tirer, 'moi je me la farcis jusqu'à la quille. Des clous!'.
 C.32.
- rade (m.) café fréquenté par des malfaiteurs (Sandry et Carrère. Arg. Tr.).
 ". . .plus tard, les brasseries deviennent rades et boîtes: j'y entasse mes nuits, mes paresse et mes soifs...." A.113.
- ratiche (f.) couteau (Leitner et Lanen).
 "Pas de couteau. Je trouverai bien une vieille baleine de corset; une fois affutée sur les pierres de la cour, ça fait une très bonne ratiche." C.20.
- refil (aller au) rendre, faire une dénonciation (Esn.M.,1883).
 ". . .ça faisait déjà un moment que

je gambergeais de les emmener
toutes en bateau pour voir qui, dans
l'équipage, irait ou non au
refil;." C.32.

relègue (f.)

peine de la relégation (Esn.écrit
"relèg'"; N.1899).
". . .moi qui n'ai pour tout
associé qu'un tout petit casseur
qui n'a . . .qu'une insignifiante
relègue en guise d'épée de
Damoclès...." C.62.

rembiner

se réconcilier, faire l'accord
(Lacassagne écrit "rambiner").
"'Si vous me trouver 16 paquets
de Gitanes, vides, . .je vous en
ferai un jeu neuf', dis-je pour
rembiner mon monde." C.22.

rif (m.)

feu (Esn.B.,1598).
"Je vais boire le Nes qui m'est
dû, ça oui, car faire le rif dans
les chiottes n'est pas une
sinécure;." C.53.

La Santoche

La prison de la Santé, à Paris
(Esn.voy.,1899).
"'Va toujours essayer de te faire
larguer comme ça à Fresnes ou à
la Santoche!'" C.349.

scomoune (f.)

malchance (Simonin écrit "scoumoune").
"Ça ne veut pas marcher, la
scomoune est sur nos têtes...."
T.289.

serrante (f.)

serrure (Esn.A.,1821).
"Je vais d'abord m'occuper de la
serrure 'cellule'; . .j'introduis
le passe dans la serrante...."
C.467.

- sous-mac (m.) sous-directeur de prison (Esn. écrit "sous-maq"; dét., Epinal, 1947).
"là, le sous-mac qui a pris ma fortune en dépôt l'autre soir se tient debout...." C.33.
- tabouret (m.) dent (Sandry et Carrère).
"j'ai deux tabourets à plomber...." C.36.
- taf (avoir son) être fatigué (Gross, p. 32); en avoir assez.
"L'hôtel étoilé et compassé, j'en ai mon taf." A.153.
- *taper soumettre à une requête (Esn.voy., 1901).
taper aux faffes: demander les papiers d'identité (Esn.voy., 1939).
"Les routes vont être barricadées immédiatement, tout le monde tapé aux faffes...." C.103.
- *tapiner faire le racolage (Esn.filles., 1920).
"Dans les bars ou s'agglutinent les prostituées, j'ai retrouvé quelques mineures de Fresnes, qui tapinent en clandestin jusqu'à l'âge requis pour la carte...." A.130.
- tartir (se faire) s'ennuyer (Esn.voy., 1898).
"Tout de même, je vais aller à la messe, au moins une fois; on se fait tartir de façon particulière les dimanches et ça passera une heure." C.44.
- *taulard (m.) -e(f.) Habitué des prisons (Esn.dét., 1940).
". . . si je connais bien la taule, je ne connais pas bien les taulardes: c'est ma première expérience en 'collectif'." C.35.

- *taule (f.) prison (Esn.dét.1889).
 "Je suis vraiment harnachée pour arriver en taule ce soir: opossum et pantalon." C.11.
- tortore (f.) repas (Esn.Rig.,1878).
 "...une cellule murée, où on me ferait passer la tortore par un trou en pente...." C.212.
- touche (tirer une) goulée prise à une cigarette fumée en commun (Esn.voy.,1928).
 "'Je vais fumer la Yacet' dis-je . . .'Tire une touche, mon loup...." C.356.
- tourlouzine (f.) correction, volée de coups (Laccasagne écrit "tourlousine").
 "Mais, Liliane, tu es cinglée ou quoi? Si tu aimes te cuire et te faire battre, vis ivre morte et prends autant de tourlouzines qu'il te plaira, on est en République, mais n'en fais pas jaser!" T.49.
- tricard (m.) -e(f.) interdit de séjour (Esn.voy.1926).
 "Pauvre mother n'a décidément pas de chance: à l'instant précis où elle cesse d'être mère de taularde, voilà qu'elle devient mère de tricarde." T.22.
- trique (f.) surveillance de haute police (Esn.Rig.,1878); par survivance, interdiction de séjour (Esn.voy.1926).
 "...Et puis, avec la trique, ce n'est pas la peine qu'on le voie trop souvent dans le secteur." A.76.
- turf (m.) racolage sur la voie publique (Esn.filles, 1926).
 "...il dit qu'il m'aime, que je suis une petite fille de joie pas

comme les autres, que le turf ne
me va pas...." A.148.

vanne (m.)

chance, bonne occasion (Lacassagne).
"Un seul des vanes de Pierre
acquitterait un mois de pension,
tu sais...." A.79.

youde (m.)

juif (Esn.écrit "youtre"; L.,1872).
"Tu vieillis, chou, tu deviens
méfiant et un peu youde sur les
bords; laisse-moi donc dépenser les
sous du ménage comme ça me plaît'." C.138.

*les vocables argotiques parfois considérés populaires
(voir ci-dessus p. 19).

APPENDICE AU GLOSSAIRE

Le vocabulaire populaire et familier
des romans d'Albertine Sarrazin

*abouler	bousiller	crado
affranchir	boustifaille	/crécher
*aguicher	braise	croque
apéro	brancher	/croûter
arpion	brême	cuiller
asticoter	briffer	cuisiner qqn.
avaro	broquille	cuistot
bâfrer	buffet	se cuiter
bagnole	burlingue	/cureton
balade	burettes	dèche
balaise	cabane	dégoulinante
/balluchon	caboche	/dégouliner
baluche	caillou	se dépatouiller
baraque	calendos	le der des ders
baratin	calter	dingue
baratiner	camelote	le dur
barbaque	camer	/écrabouiller
se barrer	carabiné	/embrayer
bassiner	carapeter	embrouille
bazarder	carbille	endosses
becquetance	/carburer	engueulade
becqueter	carreaux	esquinté
/le beurre	*césique	se farcir qqn.,
bibine	/chambouler	qqch.
faire un bide	chameau	ficher
bidoche	charrier	ficher le camp
se biler	*être en cheville	filer
bistrote	chialer	filer le train
biture	chiottes	/fissa
bled	chopper	flancher
*boîte	chtimi	flemme
/bobine	ciboulet	/flic
/boniment	cinglé	flingue
*boss	claquer (de l'argent)	/fouinard
bosser	/clébard	fourgue
boucler	cloche	fourguer
bouffe	clodo	foutre
bouffer	clope	se foutre de
bouille	se mettre à la colle	frangin(e)
bouquiner	connerie	fric
avoir le bourdon	cossarde	fric-frac
être bourré	costard	frigo (2 sens)
être à la bourre	cradingue	frime (semblant)

/fringuer	marron	se pointer
fringues	mec	poiscaille
froc	/mélo	se poivrer
frusques	*mésigue	avoir du pot
gaga	minet	pote
faire gaffe	/miraud	poulet
une gaffe	mirette	prolo
gaffer	moche	quille (jambe)
gambille	*se morfaler	*raide
/gazer	/motard	rancarder
gnon	mouflet	rancart
godasse	se mouiller	raquer
godillots	mouron	*raton
être gonflé	/moutard	*rempiler
/gonzesse	oseille	renauder
gouïne	paddock	*restau
se gourrer	se faire la paire	ripaton
*graille	*pakson	rital
se gratter	paluche	roublarde
griller	papelard	rouler qqn.
faire du gringue	partouse	roupiller
gueleton	patate (personne	roupillon
guibolle	niaise)	/rouquin
*guitoune	patate (jambe)	rouscailler
hostau	patte	rupin
/les Huiles	paumé	sac
/illico	paumer	salingue
jactance	pèdezouille	salope
jacter	peinarde	se saper
jaspiner	pèquenot	sauciflard
/java	pétoche	schproume
jules	*pèze	schlass
jus	piaule	/soiffard
*kawa	piaf	sucrer qqn.
kif	picoleuse	/sucre-les-fraises
larbin	picrate	tambouille
*larguer	pieu	tapin
limace	se pieuter	tatane
liquette	pige	*tatouille
litron	piger	taulier
loufiat	pinard	*tire
louper	pince	tirelire
lourde	pipe	tocante
*mac	piquer	toquard
mararoni	planque	toubib
se magner	planquer	toutim
marlou	plouk	trèfle
marner	plumard	troufion
marrant	pogne	turne
en avoir marre	pognon	tutu

vadrrouille
vadrrouiller
valoché
vape
viser
/zyeuter

*les vocables éliminés du glossaire d'argot (voir Méthode de classement, p. 18).

/les vocables ajoutés au répertoire établi par Mme Gross.

BIBLIOGRAPHIE

Oeuvres d'Albertine Sarrazin

Lettres à Julien 1958-1960. Introduction et notes par
Josane Duranteau. Paris: Jean-Jaques Pauvert, 1971.

Journal de prison 1959. Préface de Josane Duranteau.
Paris: Editions Sarrazin, 1972.

La Cavale. Paris: Jean-Jacques Pauvert (Livre de Poche),
1965.

L'Astragale. Paris: Jean-Jacques Pauvert (Livre de Poche),
1965.

La Traversière. Paris: Jean-Jacques Pauvert (Livre de
Poche), 1966.

Lettres et Poèmes. Paris: Jean-Jacques Pauvert (Livre de
Poche), 1967.

Ouvrages consultésA. Articles

Anonyme. "Albertine chez les Sarrazins", Le Nouvel
Observateur, n° 69 (9-15 mars, 1966), 26-27.

-----". "Albertine Sarrazin", Les Lettres françaises,
n° 1191 (12-18 juillet, 1967), 6.

-----". "L'esprit et la lettre", Le Nouvel Observateur,
n° 140, (19-25 juillet, 1967), 30.

-----". "Fidélités", Times Literary Supplement, n° 3,450
(Apr. 11, 1968), 365.

-----". "Side Track", Times Literary Supplement, n° 3,385
(Jan. 12, 1967), 21.

-----". "Six Candidats pour les prix", Réalités, n° 238
(Nov. 1965), 135.

-----". "La Traversière par Albertine Sarrazin", Magazine
Littéraire, n° 3 (juin, 1967), 47-49.

- Albérès, R. M. "Exposition féline", Les Nouvelles Littéraires, n° 2055 (19 jan., 1967), 5.
- Barjon, Louis. "Le Cheval d'Hubeleau, L'Astragale et La Cavale", Etudes, avril, 1966, 502-510.
- Bourdier, R. "'La voix de prison' d'Albertine Sarrazin", Les Lettres françaises, no 1291 (19-25 juillet, 1969), 22.
- Brochier, J-J. "Oeuvres complètes d'Albertine Sarrazin", Magazine Littéraire, n° 17 (avril, 1968), 45-46.
- Chalon, Jean. "Albertine Sarrazin écrit pour rester en liberté" (Interview), Le Figaro Littéraire, n° 1076 (1^{er} déc., 1966), 13.
- Collignon, Bruno. "Au prix des quatre jurys, Albertine retrouvée", Arts et Loisirs, n° 24 (9-15 mars, 1966), 12-13.
- Dumur, Guy. "Les Poulains de la rentrée", Le Nouvel Observateur, n° 44 (15-21 sep., 1965), 21.
- Duranteau, J. "Pour Albertine Sarrazin", Les Lettres françaises, n° 1192 (19-25 juillet, 1967), 3.
- Freustie, J. "Albe, je l'aime", Le Nouvel Observateur, n° 113 (11-17 jan., 1967), 34.
- Haedens, K. "Par ses lettres Albertine Sarrazin se révèle un grand écrivain", Elle, n° 1364 (7 fév., 1972), 90 ff.
- Hanoteau, G. "Albertine disparue", Paris Match, n° 954 (22 juillet, 1967), 51-57.
- Kanters, R. "Albertine ou l'art de la fugue", Le Figaro Littéraire, n° 1021 (11 nov., 1965), 5.
- . "Trois femmes", Le Figaro Littéraire, n° 1078 (15 déc., 1966), 5.
- Kaupp, K. D. "A female Genêt?", Atlas, X, n° 6 (Déc., 1965), 368-370.
- Lalou, Etienne. "Les Chemins de la traverse", L'Express, n° 811 (2-8 jan., 1967), 42.
- Lanteri, Roger. "Le Dernier Procès d'Albertine", L'Express, n° 971 (16-22 fév., 1970), 54.

- Piatier, Jacqueline. "Albertine Sarrazin, telle qu'en elle-même", Le Monde (hebdo.), 21-27 oct., 1971.
- Pontier, Guy. "Julien Sarrazin, éditeur", L'Express méditerranée, nov., 1971, 45.
- Sichler, Liliane. "La Morte de Montpellier", L'Express, n° 1013 (7-13 déc., 1970), 102-103.
- Steinem, Gloria. "Inside Story", New York Times Book Review, June 9, 1968, 4.
- Temple, J. F. "Quatre jurys pour Albertine Sarrazin", Les Nouvelles Littéraires, n° 2009 (3 mars, 1966), 11.

B. Mémoire

- Gross, Joëlle. Le Vocabulaire argotique dans l'oeuvre d'Albertine Sarrazin. Faculté des lettres et sciences humaines de Nice, 1971.

C. Livres

- Bosc, Pierre. Albertine, mon amie. Béziers: Ed. Vision sur les arts, 1970.
- Duranteau, Josane. Albertine Sarrazin. Paris: Editions Sarrazin, 1971.
- Dauzat, Albert. Les Argots. Paris: Librairie Delagrave, 1946.
- Dolezel, L. and R. W. Bailey (editors). Statistics and Style. New York: American Publishing Co. Inc., 1969.
- Godin, Henri J. G. Les Ressources stylistiques du français contemporain. Oxford: Basil Blackwell, 1964.
- Guiraud, Pierre. L'Argot. Paris: Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je?, 1969.
- . La Stylistique. Paris: Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je?, 1963.
- Matoré, G. La Méthode en lexicologie. Paris: Didier, 1953.

- Muller, C. Initiation à la statistique linguistique. Paris: Larousse, 1968.
- Partridge, Eric. The Gentle Art of Lexicography. New York: MacMillan, 1963.
- Rondeau, Guy. Eléments de stylistique du français écrit. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1968.
- Sainéan, Lazare. L'Argot ancien. Paris: Honoré Champion, 1907.
- Schmidt, Albert-Marie. Chroniques de réforme 1945-1966. Lausanne: Editions Rencontre, 1970.
- Spencer, John (editor). Linguistics and Style. London: Oxford University Press, 1964.
- Ullmann, S. Précis de sémantique française. Berne: Editions A. Francke, 1952.
- Von Wartburg, W. and S. Ullmann. Problems and Methods in Linguistics. Translation by Joyce Reid. Oxford: Basil Blackwell, 1969.

D. Dictionnaires

- Barrère, Albert. Argot and Slang. London: Whittaker and Co., 1889.
- Bauche, Henri. Le Langage populaire. Paris, Payot, 1928.
- Esnault, G. Dictionnaire historique des argots français. Paris: Larousse, 1965.
- Lacassagne, Dr. J., et P. Devaux. L'Argot du "Milieu". Paris: Editions Albin Michel, 1948.
- LeBreton, A. Langue verte et noirs desseins. Paris: Presses de la Cité, 1960.
- Leitner, M. J. and J. R. Lanen. A Dictionary of French and American Slang. New York: Crown Publishers Inc., 1965.
- Marouzeau, J. Lexique de la terminologie linguistique. Paris: Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1933.

Rheims, M. Dictionnaire de mots sauvages. Paris: Larrouse, 1969.

Robert, P. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris: Société du Nouveau Littre, 1970.

Sandry, G. et M. Carrère. Dictionnaire de l'argot moderne. Paris: Aux quais de Paris, 1962.

Simonin, Albert. Petit Simonin illustré par l'exemple. Paris: Gallimard, 1968.

----- . Le Petit Simonin illustré. Paris: Productions de Paris, 1959.